Sidi Aïch : Décapité et brulé pour 14 millions de centimes

Lire en page 5

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5198 - LUNDI 15 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BILLE EN TÊTE

Abbane et Mazouzi : Décembre 1954 à Serkadji

Il faut que nos jeunes trouvent dans chaque page de leur livre d'histoire le nom de Mohamed Saïd Mazouzi. Notre Mandela national a rapporté une conversation essentielle pour l'histoire de la Révolution : «Jusqu'au jour où un peigne fin (prisonnier de corvée) m'a apporté un bout de papier... c'est là où j'ai eu le bonheur de rencontrer Abane Ramdane... Quand je l'ai regardé, je l'ai tout de suite reconnu, on s'est approché l'un de l'autre. Sa principale, sinon l'exclusive préoccupation, était de savoir comment avait été déclenché le Premier Novembre... Puis il me dit : «Moi de nature, je suis messaliste». Mais «ce n'était pas son choix conscient et pesé», dit Mohammed-Saïd. Il cherchait à savoir exactement «comment ? Et avec qui ?»... Et Krim Belkacem aura fait l'une des meilleures choses durant tout son parcours révolutionnaire, celle d'avoir fixé Abane à la zone autonome... Enfin à la région d'Alger.

Hachemi Larabi

En attendant une LFC 2015

VERS QUELLE POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ ?



Au début d'avril, Sellal annonçait à Club des Pins l'intention de son gouvernement d'aller vers une loi de finances complémentaire pour 2015. Le projet était déjà engagé dans ses grandes lignes depuis deux mois quand le gouvernement a su que la crise pétrolière allait s'inscrire dans la durée et qu'il faudra un miracle de portée mondiale pour que les cours du brent franchissent la barre des cent dollars. La loi de finances n'a pas manqué de susciter des mécontentements parmi les producteurs qui se considèrent lésés sur le plan fiscal. Ils réclament une baisse de l'impôt sur le bénéfice.

Lire en page 3



DÉBUT HIER DES EXAMENS DU BEM

Le scénario de la fraude se reproduit

Lire en page 4



LE VERDICT LE 23 JUIN

Khalifa : «une affaire montée de toutes pièces»

Lire en page 6



ELIMINATOIRES DE LA CAN 2017

Algérie 4 – Seychelles 0
Un succès prévisible mais...

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



Le Jeune Indépendant du 15/06/2015/ANEP N° 329 989

EN ATTENDANT UNE LFC 2015

Vers quelle politique d'austérité ?

Au début du mois d'avril dernier, le Premier ministre Sellal annonçait à Club des Pins l'intention de son gouvernement d'aller vers la préparation d'une loi de finances complémentaire pour 2015.



C'était à l'occasion d'une conférence internationale sur le commerce extérieur. En fait, le projet était déjà engagé dans ses grandes lignes depuis deux mois quand le gouvernement a su que la crise pétrolière allait s'inscrire dans la durée et qu'il faudra attendre un miracle de portée mondiale pour que les cours du brent franchissent la barre des cent dollars. Toutefois, le cabinet Sellal restait hésitant sur certains aspects, tranchant sur d'autres. C'est ainsi qu'on prévoit dans le dispositif, actuellement en examen, la révision dans son intégralité de la politique d'importation, en imposant de nouvelles conditions draconiennes afin de réduire au maximum la déperdition de nos réserves en devises. Bien que rien n'ait filtré de cette nomenclature, des rumeurs circulent à propos des produits qui seront interdits par nos services douaniers, notamment certaines marchandises reléguées dans le chapitre des «superflus» et d'inutiles». En clair, la logique voudrait que les produits disponibles localement soient «protégés» de la concurrence déloyale des importateurs. Autre dispositif que prévoit cette LFC, est sans doute une batterie de mesures de facilitations fiscales et parafiscales. Il s'agira d'actions incitatives à l'investissement dans quelques secteurs comme l'industrie, l'agriculture, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le tourisme, ainsi que les énergies et les énergies renouvelables. Le gouvernement a ciblé ces secteurs en raison de leur potentiel de développement et d'absorption du chômage et du sous -emploi et, surtout, leur capacité à hisser la croissance vers des taux élevés et à produire de la valeur ajoutée à l'économie nationale. On a fini par comprendre que ces secteurs ont besoin, dans la durée, de fortes incitations et des aides multiformes, notamment par des actions fiscales et parafiscales, comme la baisse substantielle de l'IBS (impôt sur le bénéfice), actuellement aligné entre importateurs et producteurs, et des taxes d'activité professionnelle, voire de la TVA quand il s'agira des produits fabriqués localement entièrement ou en partie. Sans aller vers la réforme du système fiscal en entier, il est bien question d'un allègement qui pourrait prendre plusieurs formes.

Il est évident que certaines entreprises privées et publiques attendent avec impatience les promesses de Benyounès, ministre du Commerce, qui déclarait que l'Etat va aider et soutenir nos sociétés à être plus compétitives sur les marchés internationaux. Autrement dit, comme l'a si bien rappelé récemment le tout nouveau ministre des Finances, Benkhalfa, il était temps de faire confiance aux acteurs du marché et de sortir du schéma actuel où la croissance n'est tirée que par la dépense publique. D'ailleurs, de nombreux opérateurs nationaux avaient déploré les mesures apportées par la loi de finances 2015, notamment sur la question de l'uniformisation de l'IBS, mesure qui pénalise les producteurs et favorise les importateurs l'ancien taux était de 19% avant qu'il ne soit rehaussé à 23% pour les entreprises activant dans le bâtiment, les travaux publics, le tourisme et la production des biens, alors que les entreprises activant dans le commerce et les services étaient taxées à 25% avant de connaître un abaissement de 2%.

C'est ainsi qu'on prévoit la révision de ce taux et surtout de l'élargir à d'autres activités. Selon nos sources, il est question également d'une éventuelle réduction importante du budget d'équipement des institutions de l'Etat. Ce budget représente, à lui seul, plus de 30% des dépenses de l'Etat. C'est une des formes d'adaptation de la LFC alors que les dégâts continuent ainsi que les déficits dans la balance et la fonte de nos réserves de change. Le recours systématique au Fonds de régulation des recettes pourrait être catastrophique à moyen terme. L'autre marge de manœuvre du gouvernement demeure l'option de revoir la «charpente» des subventions.

Un débat est lancé sur cette question, d'autant que le «social» et la politique traditionnelle des aides étatiques «bouffent»un important budget. C'est ce que recommandent le FMI et la Banque mondiale, notamment en ciblant les carburants. Mais cette politique n'est pas «suicidaire», aux dires des économistes, car chaque Etat a des préférences et des traditions de «paix sociale».

H. R.

LE CONGRÈS CONSTITUTIF DE TALAIOU EL-HOURIYET S'EST ACHEVÉ HIER

Benflis plébiscité président

LES DÉLÉGUÉS participant au congrès constitutif du parti Talaiou El-Houriyet ont plébiscité, avant-hier, Ali Benflis président de ce nouveau parti. Benflis, ancien chef de gouvernement, directeur de campagne en 1999 du candidat Bouteflika, avant de se présenter candidat à la présidentielle de 2004 puis de 2014, a été plébiscité à l'unanimité par les congressistes. Parallèlement aux interventions des congressistes en plénière, les commissions installées dans la matinée s'attellent à examiner les projets des résolutions et des recommandations qui devront sanctionner les travaux de ce congrès constitutif qui s'est achevé hier. A l'ouverture des travaux du congrès, Ali Benflisa fait savoir que son parti croit en «le règlement de la crise à laquelle est confrontée l'Algérie sans heurts et sans ruptures».Benflis a soutenu que le règlement de toutes les crises «est à portée de nos mains et n'exige que la sagesse, la lucidité et le courage des hommes de bonne volonté et par lesquels se construisent les grandes nations».Estimant que le système politique est demeuré «décalé» par rapport aux «profondes transformations» de la société, et que celui-ci «n'est plus porteur d'un projet politique rassembleur», l'intervenant a par conséquent suggéré «un besoin de changement».L'ancien candidat à la présidentielle de 2014 a, en outre, souligné qu'un Etat de droit véritable est celui où la Constitution et les lois sont «respectées», les institutions «au service» des citoyens, la justice est «indépendante», l'administration est « impartiale», tous les citoyens sont «égaux devant la loi» et où «tout exercice d'une autorité est soumis au contrôle et à la reddition des comptes».

L'orateur a ajouté qu'en Algérie, le pluralisme politique «n'est entouré d'égards et encouragé que s'il est fait d'allégeance, de soumission et d'obéissance». «Il n'y a pas plus urgent pour le pays que la sortie de crise de régime qui affaiblit l'Etat, fragilise la cohésion de la nation et perturbe les équilibres les plus essentiels de notre société», a observé Benflis qui a remis en cause la gestion actuelle de l'économie nationale, basée, à ses yeux, sur la dépendance à une seule richesse et en encourageant la mentalité du «gain facile» et de la «corruption».

Hocine Adryen

JUSTE APRÈS SON ÉLECTION

«Je m'engage à être comptable envers vous»

Ali Benflis a été élu par les 1 439 congressistes réunis en conclave depuis samedi. «A travers cette élection, vous venez de définir mes obligations et mes responsabilités et je m'engage à être comptable envers vous», a-t-il indiqué juste après son élection. «Il m'est difficile de trouver les mots pour faire part de mes sentiments en ces moments particuliers», a-t-il ajouté.Notons que les travaux du congrès constitutif se sont poursuivis hier pour élire les 360 membres du comité central. H. A.



IL S'AGIT DE SA 2e VISITE DEPUIS LE DÉBUT DE SON QUINQUENNAT

Hollande aujourd'hui à Alger

LE PRÉSIDENT français François Hollande effectue aujourd'hui une visite de travail en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé hier la présidence de la République dans un communiqué. Cette visite de quelques heures sera une nouvelle occasion pour les dirigeants des deux pays d'approfondir significativement le dialogue et la concertation politiques entre Alger et Paris dans un contexte géopolitique marqué par la guerre en Libye et la prolifération des groupes terroristes dans les pays du Maghreb et au Sahel. C'est la deuxième visite en Algérie après celle de 2012 qui a été marquée par la signature de la Déclaration d'Alger sur l'Amitié et la Coopération entre l'Algérie et la France.

A travers la Déclaration d'Alger, les deux parties ont convergé sur la nécessité de mettre un terme aux conflits mémoriels entre les deux pays, après plus de 50 ans de l'indépendance de l'Algérie.

Dans un discours prononcé devant les membres des deux chambres du Parlement, M. Hollande avait reconnu que l'Algérie a été soumise pendant 132 ans à un système «profondément injuste, brutal et destructeur», soulignant que «rien ne peut justifier les agressions commises contre la population algérienne, la négation de son identité et de son aspiration à vivre libre». Il avait également «reconnu les souffrances que le système colonial français a infligées au peuple algérien».

Dans le même contexte, le secrétaire d'Etat français chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, avait effectué une visite en Algérie le mois d'avril 2015, à la veille de la commémoration des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata. Il avait alors affirmé que sa visite en Algérie était un déplacement «nécessaire».

Les deux parties souhaiteraient également approfondir leur partenariat économique. Sur ce plan, l'inauguration de l'usine de fabrication de véhicules Renault de Oued Tlélat (Oran) a été qualifiée par les deux parties de «fruit d'un partenariat gagnant-gagnant».

L'usine pour l'assemblage et la maintenance de tramways (Cital), inaugurée à Annaba en mai 2015, est également le fruit d'un partenariat entre l'Entreprise de constructions de matériels et d'équipements ferroviaires (Ferrovial), l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et la société française Alstom, Quant au partenariat commercial, la France a été classée troisième client de l'Algérie en 2014 avec 6,74 milliards de dollars, derrière l'Espagne et l'Italie, et son deuxième fournisseur avec 6,34 milliards de dollars derrière la Chine. Le volume global entre les deux parties a dépassé les 13 milliards de dollars durant l'année précédente.

Z. M.



LA LIVRAISON DU CONTOURNEMENT DE DJEBEL EL-OUAHCH REPORTÉE

Ouali traite ses subordonnés de «menteurs»

LENTEUR de la cadence des travaux, manipulation et autre malfaçon dans la réalisation, en sus du non-respect des délais sont, entre autres remarques, «lâchées» par le ministre des Travaux publics devant «l'incompétence» des entreprises en charge de la réalisation du contournement du tunnel de Djebel El-Ouahch. Irrité, Abdelkader Ouali a carrément traité les chargés du projet de menteurs, et annoncé dans le sillage d'une visite de travail dans la wilaya de Constantine qu'il sévira dans les prochains jours. L'hôte de la ville a désormais dans le collimateur les responsables de son secteur dans la capitale de l'Est et ceux de l'Agence nationale des autoroutes (Ana).
Prévue au mois de mars puis pour début juillet avant de se voir annoncée pour le mois d'octobre, la livraison est, à en croire ce qui s'est dit durant la virée du ministre, encore une fois repoussée aux calendes grecques. Abdelkader Ouali paraissait abasourdi devant la manipulation des responsables du secteur et de celui du groupement des quatre entreprises en charge du projet. Les travaux n'ont avancé que de 25% alors que son prédécesseur, Abdelkader Kadi, lui aurait laissé une feuille de route avec près de 51% d'avancement.
Le ministre exhortera les entreprises, comme l'a fait, d'ailleurs maintes fois son prédécesseur, à accélérer le rythme des travaux et à mettre au plus tôt plus de moyens pour tenter de rattraper le retard ; il annoncera au passage que son département fera appel à d'autres entreprises pour pallier le déficit.
Ce projet long de 13 kilomètres, décidé par la tutelle au mois de juin 2014 après l'effondrement du tunnel de Djebel El-Ouahch, n'a été engagé qu'au mois d'octobre et devait être livré six mois plus tard. Quatre entreprises avaient hérité du projet dont une publique et une appartenant à un sénateur. Et voilà que sa livraison, improbable de surcroît, est annoncée pour octobre prochain. Mais en attendant, Constantine continuera à crouler sous le poids des poids-lourds et autres engins, contraints de parcourir plusieurs kilomètres au centre-ville avant de pouvoir prendre un relais routier à hauteur de Hamma Bouziane à destination des wilayas côtières.

Amine B.

DÉBUT HIER DES EXAMENS DU BEM

Le scénario de la fraude se reproduit

Le scénario de la fraude et la fuite de sujets qu'a connu le Bac 2015 s'est reproduit, hier, au premier jour du Brevet de l'enseignement moyen (BEM).



Le sujet de langue arabe a fait son apparition sur le réseau social Facebook, dès les premiers instants de sa distribution aux candidats. Les fraudeurs, à partir des classes d'examen, communiquent à travers ces pages et s'échangent des discussions et solutions des questions posées. Les nouvelles mesures de Benghebrit n'ont eu aucun effet, en ce premier jour de l'examen du BEM. Les sujets de l'épreuve matinale ont été rapidement partagés sur Facebook. La triche s'est reproduite malgré les mesures annoncées et les sanctions promises par la tutelle et les autorités. Les épreuves ont débuté hier matin sur tout le territoire national avec la langue arabe et la physique, l'éducation islamique et l'éducation civile ont été programmées pour l'après-midi.
Difficile de mener quatre épreuves à la fois en une journée, avouent les candidats, le reste s'est relativement bien passé, a-t-on constaté auprès de certains candidats accostés à la sortie du centre d'examen El Idrissi. Lles candidats trouvent que «le sujet d'examen de la langue arabe était pour la grande majorité, abordable, tandis que celui de physique était très difficile». Munis de leurs sujets d'examen, les uns et les autres vérifiaient les réponses qu'ils ont apportées aux questions posées. «Le sujet de physique était pour moi un peu difficile, mais celui de langue arabe était très abordable», a indiqué Walid, interrogé à sa sortie du même centre d'examen. Le sujet de langue arabe était abordable, et j'ai bien travaillé.
Par contre, j'ai complètement raté celui de physique», nous a signifié Manal les larmes aux yeux. Pour le coup d'envoi officiel de l'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM), il a été donné par la ministre de l'Education nationale, NouriaBenghebrit, depuis la wilaya de Jijel. Accompagnée des autorités de la wilaya et de plusieurs responsables locaux, la ministre a assisté à l'ouverture d'une des enveloppes contenant les épreuves de langue arabe. Les examens du BEM se poursuivront aujourd'hui et les candidats vont devoir se pencher sur les sujets de maths et d'anglais, en matinée, et d'histoire géographie dans l'après-midi. Pour le troisième et dernier jour de l'examen, demain, les candidats auront à subir les épreuves des sciences naturelles et de français. Rappelons qu'à l'échelle nationale, ils sont plus de 542.041 candidats à se présenter durant trois jours au BEM, soit une baisse de 12,09 pour cent par rapport à l'année précédente (591.509 candidats), selon l'Office national des examens et concours (ONEC). S'agissant des résultats de cet examen national et obligatoire, ils seront proclamés le 4 juillet prochain.

Lynda Louifi

BACCALAURÉAT 2015

456 cas de fraude à l'examen enregistrés

PAS MOINS de 456 cas de fraude à l'examen du baccalauréat 2015 ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire national. Selon les indications fournies par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit «c'est tolérance zéro à l'égard des élèves fraudeurs». S'exprimant au cours d'une conférence de presse à l'occasion de la Journée de l'enfant africain, Madame Benghebrit a assuré que son département prendra des mesures draconiennes en prévision du baccalauréat 2016 pour faire face à la fraude via les nouvelles technologies de l'information et de la communication.Dans le même sillage, elle a annoncé qu'un débat, autour de l'organisation des épreuves et de la méthode d'élaboration des sujets dans le cadre de l'évaluation d'étape, sera ouvert dès juillet prochain.La ministre de l'Education nationale a souligné que «bien que l'école soit l'affaire de tous, le ministère assume pleinement sa responsabilité et rejette les positions populistes et tout comportement négatif, fraudatoire notamment».
N. Benghebrit a pris l'engagement d'opérer un «véritable changement» dans certains procédés pédagogiques afin de favoriser le développement des facultés intellectuelles de l'élève.

S. N.

MÉTRO D'ALGER

Inauguration hier de l'extension Haï El Badr (Bachdjarrah) à El Harrach



LE MINISTRE des Transports, Boudjemai Talai, ne veut pas attendre longtemps pour livrer les projets d'extension des lignes de métro et de celles du tramway d'Alger. Il entame depuis son installation au département des transports des visites sur terrain pour accélérer la livraison des projets d'utilité publique.
Après les chantiers des wilayas de l'Est et de l'Ouest, le ministre décide depuis hier l'inauguration de l'extension Haï El Badr (Bachdjarrah) à El Harrach-centre du métro d'Alger et ce, suite à une opération d'essais à blanc réalisée hier en présence de nombreuses personnalités, des responsables locaux et des journalistes. Sur les lieux, le ministre a expliqué que cette inauguration à blanc a lieu aujourd'hui, en attendant l'ouverture à l'exploitation commerciale qui est prévue le 4 juillet prochain».
La station d'El Harrach est multimodale: Puisque, les voyageurs, à leur sortie, peuvent prendre aussi le taxi, le bus ou le train à proximité. C'est là un avantage que le ministre veut mettre en valeur.
Sur les lieux la population a montré sa satisfaction de constater que les autorités déploient des efforts importants pour satisfaire durablement les citoyens et leur offrir un cadre de vie agréable. Selon les explications fournies par les responsables du métro d'Alger, «trois projets d'extensions semblables sont actuellement à l'étude au niveau des instances concernées». Il s'agit notamment des lignes place des Martyrs reliant Chevalley et Aïn Naadja-Baraki. Il s'agit également de la ligne El Harrach-Bab Ezzouar reliant directement l'aéroport Houari-Boumedienne et vers le pôle universitaire, renforcé par une ligne de Tramway d'Alger près de l'Université Houari-Boumediene. S'agissant du tronçon Hai El Badr-El Har-

LE NOMBRE DES DJIHADISTES VIA LA TOILE FAIT CRAINDRE LE PIRE

Les polices arabes cherchent une riposte contre Daech

Face au nombre considérable de jeunes ayant rejoint les rangs de l'Etat islamique, constituant ainsi une menace pour la sécurité dans le monde, les responsables des polices arabes se sont réunis les 10 et 11 juin derniers à Tunis pour se concerter sur la riposte à envisager afin de faire face à cette propagation du terrorisme.



Le 11e congrès des chefs des polices arabes, auquel l'Algérie a pris part avec la participation du commissaire principal Aâmer Laâroum, chef de la délégation de la DGSN, a pris fin avant-hier, à Tunis avec plusieurs recommandations de lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Selon un communiqué de la DGSN, les polices arabes ont soulevé la question des dangers du terrorisme à travers la Toile, après la prolifération de sites web propres aux groupes armés qui arrivent, souvent, à attirer les jeunes, à encourager les attentats individuels et à appeler au djihad.

Les participants au congrès qui s'est déroulé au siège du secrétariat général des ministres arabes de l'Intérieur, ont convenu de renforcer les échanges de renseignements et la surveillance des sites et réseaux sociaux prônant le djihad.

Les chefs des polices arabes ont décidé de lutter contre le terrorisme sur l'Internet qui, de plus en plus, représente une vraie menace pour la sécurité et la stabilité des pays arabes vu les dégâts occasionnés par les groupes armés dans certains pays à l'image de la Syrie, de l'Irak et du Yémen.

« Prévenir mieux que guérir» est le slogan sur lequel les polices arabes vont s'appuyer pour lutter efficacement contre le terrorisme virtuel et résiduel à la fois.

Durant son allocution d'ouverture, le secrétaire général de l'assemblée des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Ben Ali Koumane, a évoqué le nouveau danger du terrorisme de la Toile tout en appelant les chefs des polices arabes à élaborer une stratégie de lutte pour freiner l'évolution inquiétante de ce fléau chez les jeunes musulmans. Il a appelé aussi à plus d'efforts entre les polices des pays arabes pour cerner le fléau, tout en exploitant les sites web des salafistes pour mettre en échec leurs plans diaboliques.

Pour cela, l'intervenant a expliqué que les réseaux sociaux constituent un moyen idéal pour lutter efficacement contre les idéologies désastreuses des terroristes.

Le chef de la police tunisienne, le général-major Mohamed Ben Ali Koumane, a indiqué qu'il est grand temps pour que la police arabe développe ses communications de sécurité en installant une stratégie commune contre le phénomène du terrorisme. La Tunisie ayant été durement frappée par le terrorisme lors de l'attentat sanglant perpétré en février 2015 contre le musée du Bardo au cœur de Tunis, où 26 étrangers avaient péri, semble bien retenir la leçon tout comme les autres polices arabes.

Ce genre d'attaques criminelles peut avoir lieu dans d'autres pays arabes, surtout que l'exemple est venu des djihadistes de l'Etat Islamique (EI) qui ont pu préparer l'attaque contre le musée du Bardo à partir des réseaux sociaux. Sur la même longueur d'onde, le représentant de la Sûreté nationale, le commissaire principal Aâmer Laâroum, a expliqué que la création d'une opinion publique positive est capitale pour une lutte plus efficace contre le terrorisme de la Toile. Le chef de la délégation algérienne a ajouté que la communication anti-terroriste constitue une arme absolue pour venir à bout des idéologies démoniaques des terroristes.

Le représentant de la DGSN a rappelé aux présents que la conjoncture que les pays arabes traversent a pleinement encouragé la montée très inquiétante des actes terroristes, et surtout a créé des foyers de tensions, des troubles et des conflits armés sous des appellations différentes.

«Le travail des renseignements et la lutte armée contre le terrorisme sont insuffisants pour venir à bout d'un terrorisme qui ne fait que gagner du terrain, mais avec une communication de sécurité et de prévention il y a de fortes chances de lutter contre ce terrorisme», a précisé le représentant de la DGSN devant les représentants des polices arabes.

Pour rappel, plus de 18 000 jeunes musulmans ont rejoint les rangs de l'Etat islamique depuis l'apparition de cette nébuleuse, dont plus de 3 000 sont des djihadistes tunisiens, plus de 300 des Algériens, 2 500 des Saoudiens, 450 des Marocains, et des milliers d'autres yéménites, émiratis, soudanais, libyens, etc.

Dans un premier temps, le profil des djihadistes tourne autour des jeunes de niveau primaire, moyen et secondaire, mais ce profil a atteint les jeunes intellectuels tels les universitaires, des médecins et enseignants et c'est ce qui fait la crainte des services de police des pays arabes.

F. Sofiane

CRIME HORRIBLE À SIDI AÏCH (BÉJAIA)

Décapité et carbonisé pour 14 millions de centimes

UN CRIME crapuleux vient de secouer la paisible ville de Sidi Aïch dans la wilaya de Béjaïa, un homme de 47 ans ayant été décapité et son corps brûlé pour une affaire de 14 millions de centimes.

Tout a pris le départ lorsqu'un citoyen de 78 ans s'est présenté à la brigade de Gendarmerie nationale de Sidi-Aïch (Béjaïa), pour signaler la disparition de son fils âgé de 47 ans, maçon, qui a quitté le domicile parental le 10 juin à 12 heures à bord de son véhicule et qui, depuis, n'a plus donné de ses nouvelles.

Il a ajouté que le véhicule a été retrouvé le même jour à 5 heures du matin, abandonné à hauteur du village Tighilt, commune de Tibane.

Les investigations entreprises par les gendarmes de ladite brigade ont conduit à l'interpellation d'un suspect âgé de 26 ans et à la découverte du corps décapité et carbonisé de la victime près d'une étable mitoyenne de la demeure du suspect au village «El Mahdi», commune d'El Flaye.

Le jeune homme a reconnu son forfait, tout en déclarant qu'il a commis ce crime suite à un différend l'ayant opposé à la victime sur un dû de 14 millions de centimes. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital de Sidi-Aïch. L'enquête se poursuit.

Un crime similaire a eu lieu il y a quelques jours à Tlemcen lorsque les gendarmes ont découvert le cadavre décapité d'un sexagénaire.

En effet, le corps sans tête d'un homme non identifié a été découvert en état de décomposition avancée dans la commune de Chetouane (Tlemcen).

La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital de Tlemcen. Une enquête est ouverte.

F. Sofiane

PLUSIEURS VICTIMES ONT ÉTÉ DÉLESTÉES DE LEUR VÉHICULE

Les bourreaux des taxis clandestins d'Alger arrêtés

DEUX JEUNES personnes auteurs de plusieurs agressions contre de nombreux transporteurs clandestins ont été arrêtées suite à une enquête ouverte par les gendarmes d'Alger, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale.

D'après la Gendarmerie nationale, les deux présumés agresseurs résident à Alger, où ils ont commis des agressions, en usant d'armes blanches, contre de nombreux taxis clandestins pour voler véhicule et argent.

C'est ainsi que plusieurs transporteurs clandestins victimes ont été dénombrés lors des investigations menées par les éléments de la Section de recherches de la Gendarmerie de Boumerdès.

Nombre de ces victimes sont originaires des Eucalyptus, de Gué de Constantine, de Heuroua, de Rouiba et de Hammadi, souligne le communiqué.

Les victimes ont été sollicitées par leurs assaillants pour les emmener vers une destination avant que les deux criminels ne passent à l'action en usant de leurs armes blanches, tout en les délestant de leur argent et souvent de leur véhicule.

La Gendarmerie a noté que dans le cadre de l'enquête ouverte sur les agressions suivies de vol de véhicules commis durant les mois de mars et avril 2015, dans les circonscriptions communales de Khemis-El-Khechna et Ouled-Hadadj, les investigations entreprises ont abouti à l'interpellation d'un des auteurs présumés à bord d'un véhicule léger, sur la RN.05A dans la commune de Corso, alors que son complice a été arrêté au centre-ville de Boumerdès. Les deux mis en cause ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba (Alger), pour association de malfaiteurs et agression suivie de vol de véhicules dont ont été victimes cinq transporteurs clandestins. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

F. Sofiane

ILS ONT VOULU COUPER DES CÂBLES EN CUIVRE SUR LES POTEAUX

Trois jeunes mortellement électrocutés à Guelma et Oran

TROIS JEUNES personnes, âgées respectivement de 19, 24 et 34 ans, ont trouvé la mort par électrocution après qu'ils se sont introduits illégalement dans des stations électriques à Guelma et Oran, rapporte la Gendarmerie nationale.

Concernant la première affaire qui a eu lieu avant-hier dans une station électrique de Guelma, un citoyen de 34 ans et un lycéen de 19 ans, tous deux demeurant à Heliopolis, ont escaladé un poteau électrique à la mechta Bouzitoune, en vue de sectionner des câbles en cuivre. Il ont reçu une décharge électrique, occasionnant le décès du lycéen et des brûlures graves à son compagnon.

Aussitôt alertés, les gendarmes de la brigade locale se sont déplacés sur les lieux où ils ont récupéré une scie à métaux et huit mètres de câbles électriques sectionnés par les auteurs présumés.

Le blessé, âgé de 34 ans, a été évacué en urgence sur l'hôpital de Guelma, où il a rendu l'âme vu les brûlures graves qu'il a subies.

Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs ont interpellé cinq complices originaires de la même ville.

F. S.

ACCUSÉ D'ESPIONNAGE

Un Français condamné à un an de prison à Laghouat

LE TRIBUNAL de Laghouat a condamné hier un Français, Didier Vignaud, en charge depuis avril 2014 du site de construction de la centrale électrique de Hassi R'mel, à un an de prison et 1 000 000 de DA d'amende et à la confiscation du matériel ayant servi au suspect, à savoir un quadricoptère et une caméra GoProHero 3. Le Français de 44 ans travaillait sur un site sécurisé au milieu du Sahara pour un consortium formé par l'américain General Electric et le Grec Metka, pour le compte de la Sonelgaz. Cet ingénieur a été surpris prenant des clichés aériens de l'avancée du chantier à l'aide de cet objet volant télécommandé.

S. N.

LE VERDICT ATTENDU LE 23 JUIN

KHALIFA : «UNE AFFAIRE MONTÉE DE TOUTES PIÈCES»

La journée d'hier restera sans aucun doute gravée dans la mémoire de tous ceux qui l'ont vécue dans la salle 1 du tribunal criminel de Blida. Eh bien oui ! Elle restera gravée dans la mémoire des avocats, des journalistes, des accusés mais aussi des parents et proches de Me Rahal Omar, notaire poursuivi dans le cadre de l'affaire Khalifa Bank pour faux et usage de faux et contre lequel le procureur général avait, rappelons-le, requis vingt ans de prison ferme.



DR

Présenté au président en charge du dossier sur un fauteuil roulant, pour dire son dernier mot, l'accusé le plus âgé, visage blême, adossé à la chaise et affaibli par la maladie a trouvé beaucoup de difficultés pour s'exprimer. Il a déclaré au président : «Je suis innocent des faits qui me sont reprochés. Je n'ai rien à voir dans cette affaire. Je sollicite un acquittement. S'il vous plait laissez-moi rentrer à la maison ! Je veux recouvrer ma liberté monsieur le président !». L'émotion se lisait sur tous les visages, notamment des proches des mis en cause qui saluaient et souhaitaient du hall du palais de justice bon courage aux accusés qui jetaient pour leur part, des regards hagards et même des journalistes.

Tous les accusés qui se sont succédé à la barre pour dire leur dernier mot ont clamé haut et fort : «Nous n'avons rien à voir dans cette affaire. Les accusations portées à notre encontre, notamment au cours de l'instruction judiciaire, sont nulles et non avenues ; c'est pourquoi nous sollicitons purement et simplement des acquittements».

AbdelmoumeneRafik Khalifa a, dans son intervention, a déclaré au président : «L'affaire est montée de toutes pièces sur la base de simples déclarations. Je souhaite que le tribunal soit juste et m'accorde l'acquittement car effectivement, je n'ai rien à voir dans cette affaire. On veut me coller une étiquette dont je ne suis pas porteur !».

Le procès, qui a occupé l'opinion publique pendant trente-cinq jours, a pris fin hier. Un procès qui s'est déroulé dans de très bonnes conditions du fait que les responsables de la cour de juridiction située en plein cœur de Blida ont mis tous les moyens humains et matériels pour réussir l'événement, notamment sur le plan organisationnel.

Une organisation qui a permis aux représentants de la presse grâce à la collaboration du procureur général adjoint Zaim Abdelaziz qui se chargeait de superviser tout qui se passait, que ce soit dans la salle d'audience ou dans son entourage.

La matinée d'hier a été consacrée aux plaidoiries des avocats de la défense des derniers accusés poursuivis dans le cadre de l'affaire dite «affaire Khalifa Bank et la caisse principale». Plaidant tout au long de la matinée devant les membres du tribunal criminel de Blida présidé par Antar Menouar, en faveur de son client AbdelmoumeneRafik Khalifa, l'avocat de la défense, Me Lazer, contrairement à ses déclarations aux différents représentants de la presse qu'il allait dire beaucoup de choses, s'est contenté au cours de sa plaidoirie de se baser sur des questions purement techniques dans un seul objectif : détruire tous les chefs d'inculpation retenus à l'encontre de son client par le juge d'instruction et confirmés par la chambre d'accusation de la cour de Blida.

«Les vrais coupables en liberté»

Me Lazer a affirmé que «les trous financiers ayant entraîné la faillite puis la dissolution de Khalifa Bank n'ont pas été provoqués par son ex-propriétaire Abdelmoumene Rafik Khalifa, mais par d'autres parties qui n'ont jamais été inquiétées».

L'avocat a pointé un doigt accusateur sur : «les cadres et fonctionnaires qui ont occupé des postes de responsabilité dans la liquidation de Khalifa Bank entre autres le liquidateur du groupe Khalifa, Moncef Badsi. Me Lazhar a affirmé qu'il s'agit d'un dossier «pénal imaginaire et démesurément exagéré», ajoutant que la dissolution de la banque «aurait pu être évitée» car non dictée par une cessation de payement mais par une décision «corrective».

«Nous ne sommes pas face à une banqueroute simple mais à une mise en faillite de la banque par d'autres parties que Abdelmoumène Khelifa qui a toujours respecté sa solvabilité. Khalifa Bank n'a jamais atteint un niveau de liquidation et plusieurs témoins ont affirmé avoir perçu des intérêts considérables», a-t-il souligné dans sa plaidoirie s'agissant du chef d'accusation de « banqueroute frauduleuse «.

Tout en ajoutant que les clients qui se présentaient à la défunte banque lorsqu'elle était en activité percevaient leurs placements de «manière ordinaire», l'avocat a déploré que le parquet n'ait pas présenté les «preuves matérielles» corroborant ses accusations.

L'intervenant a, en outre, réfuté que son client ait usé de prête-noms s'agissant de l'activité de sa banque et mis en avant les investissements colossaux consentis «dans le cadre de la loi» par l'ex-milliardaire pour des projets dont l'utilité a profité à d'autres parties.

Khalifa Bank était «solvable»

Rappelant le témoignage de l'ex-administrateur de cette banque et anciennement ministre des Finances, Mohamed Djellab, dans lequel il soutenait que ladite banque «n'avait pas atteint la cessation de payement», Me Lazhar a précisé que son client avait pris des dispositions pour éviter cette situation, dont la suspension des petits placements.

Il a, en outre, noté que le retrait de l'agrément du commerce extérieur à la défunte banque puis la campagne médiatique qui s'en est suivie autour d'une prochaine dissolution, ont «achevé» à l'époque cette institution privée, dès lors que les placements avaient cessé et que ceux qui y avaient été effectués ont été retirés par leurs propriétaires, conséquence de ces donnes.

Plaidant, en outre, au sujet des chefs d'accusation d'»escroquerie et d'abus de confiance» ainsi que de «corruption», l'avocat a estimé que les réductions proposées par l'ex-Khalifa Airways étaient une «pratique dictée par les lois de la concurrence» et que celle-ci évoluait dans un «environnement concurrentiel difficile», en raison du monopole exercé par Air-Algérie.

Mettant, par ailleurs, en avant les investissements de l'ex-propriétaire de Khalifa Airways pour la formation du personnel naviguant de la compagnie, Me Lazhar a relevé que c'est Air-Algérie qui a récupéré ces ressources humaines qualifiées et estimé, par conséquent, qu'il appartient au liquidateur du groupe défunt, Moncef Badsi, de récupérer auprès de cette dernière les sommes investies pour cette formation.

Quant aux recrutements effectués au sein de l'ex-Khalifa Airways, l'avocat a infirmé l'existence «forcément de liens» entre ces derniers et des placements de fonds auprès de la banque dissoute.

Me Lazhar est allé dans le même sens s'agissant de l'octroi des crédits par cette dernière à des clients pour y avoir effectué des dépôts, soutenant que la pratique est «raisonnable» et que ce qui ne le serait pas c'est de le faire «sans garanties».

Reconnaissant l'éventualité que cela ait pu avoir lieu, il a précisé néanmoins que la proportion était «infime» tout en notant devant le président du tribunal qu'aucune loi «n'interdisait» ce type de procédures.

«Mon client avait une vision futuriste et Khalifa Bank était une entreprise citoyenne», avait-il relevé auparavant, déplorant que le parquet général ait construit ses accusations lors de son réquisitoire sur des «probabilités et présomptions», avant de requérir, au terme de sa plaidoirie, «l'humanisme» et le sens de la «justice» du tribunal lors des délibérations en prévision du verdict.

Le notaire M° Omar Rahal, qui n'a pu assister tout au long du procès car se trouvant hospitalisé au CHU de Blida en raison de la fragilité de sa santé s'est présenté sur un fauteuil roulant et a permis à son avocat de le défendre. Ce dernier a, dans sa plaidoirie, soutenu que son client est innocent dans cette affaire et il se trouve non concerné par les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, d'abus de confiance et de corruption qui lui sont reprochés au cours de l'instruction judiciaire. A cet effet, il a dit : «Mon client n'a pu se défendre car à son retour de France où il s'est rendu pour des soins, il a constaté que son bureau a été mis sens dessus-dessous, d'une part, et d'autre part il n'a ni voyagé en avion, ni bénéficié de carte thalassothérapie, ni encore d'avoir eu des membres de sa famille comme employés à Khalifa».

Après cette plaidoirie et avant qu'il ne se retire dans la salle des délibérations attendues d'ailleurs pour le 23 juin en cours avec ses deux conseillers, Mme Messekem Zahia et M. Laid Boukhobza et les deux membres du jury, le président Antar Menouar a demandé l'avis des avocats constitués dans cette affaire quant à la lecture des questions auxquelles devra répondre le tribunal. Sur les 14 000 questions qui seront posées lors des délibérations, 924 sont liées aux délits d'escroqueries et aux abus de confiance.

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida, Redouane Hannachi

1ÈRE JOURNÉE NATIONALE SUR LA DOULEUR À BÉJAÏA

CRÉATION D'UN CLUB DE MÉDECINS SPÉCIALISÉ

L'installation d'un club de médecins spécialistes du CHU de Béjaïa devant prendre en charge la douleur chez les patients admis à l'hôpital a été décidée hier à l'issue de, «la première journée nationale de la douleur», organisée par le centre hospitalo-universitaire de Béjaïa, en collaboration avec le service de neurochirurgie du CHU de Béjaïa et de la faculté de médecine à l'auditorium du centre universitaire Aboudaou.

Ce club sera composé de plusieurs professeurs et praticiens spécialistes, voire chirurgiens de différentes spécialités (traumatologie, orthopédie, neurochirurgie, neurologie, etc.). Il aura pour but aussi d'échanger des informations sur les nouvelles recherches en la matière pour une meilleure prise en charge des patients et le traitement de la douleur chez tous les patients opérés et admis à l'hôpital. Le Pr Tliba a indiqué, lors de cette journée, qu'il a opéré 580 sujets pour des hernies discales ou, sciatiques depuis 9 ans.

Pour le professeur les patients sont opérés pour éliminer la douleur dont ils souffrent et après l'opération, il faut aussi les traiter pour l'éliminer afin de les soulager. Autrement dit, guérir le mal par le mal puis traiter le mal pour soulager la souffrance. Pour lui, «le patient est traité depuis le médecin généraliste pour ses douleurs, avant d'arriver à d'autres services puis à la chirurgie au



DR

final». «Donc il faut une coordination pour une bonne prise en charge du patient et de sa douleur». Il y a lieu de noter que cette journée a été marquée aussi par de nombreuses communications et thématiques liées au thème de la douleur. Celles-ci ont été animées par des professeurs venus de plusieurs wilayas, notamment d'Alger et de Béjaïa. Ainsi, on peut relever les communications liées au «diagnostic des douleurs neuropathiques» dispensée par le Dr Fellah (Alger), «Les voies de la sensibilité», par le Dr Hocine/Pr Danoune, «Les douleurs post et av-opérations» par le Pr Leklou (Alger), «la sciatique en neurochirurgie», par le Pr Tliba, «Evaluation de la douleur chez l'enfant» par le Pr Labaci (Alger). D'autres communications ont été dispensées aussi telle que la «Particularité de la douleur chez le sujet âgé».

Cette conférence a été animée par le Pr Benmoussa en outre du «Traitement des douleurs neuropathiques» par le Dr Si Ahmed et le Pr Daoudi, «Perspective de la prise en charge de la douleur en neurochirurgie par le Pr Aït Bachir. Plusieurs autres conférences et communications ont été développées par d'autres spécialistes en la matière qui ont convergé tous sur le processus de prise en charge de la douleur. On relève aussi une communication liée à «l'œil douloureux», par le Dr Ikhlef et la «prise en charge de la douleur dans les services des urgences» expliquée par le Dr Boubzari, «la douleur et le travail», abordé par le Dr Derradj, «Rôle de la Ketamine dans les douleurs post-opératoires», animé par le Dr Hadjadj, «La douleur chez l'enfant» développé par le Dr Ferkane.

N. B.

Ooredoo baisse ses tarifs au profit des pèlerins Pendant la OMRA, recevez des appels en Arabie Saoudite à seulement 20 DA la minute

OOREDOO accompagne les pèlerins algériens et les rapproche de leurs familles en leur donnant la possibilité de rester joignables en Arabie Saoudite durant leur Omra, à des tarifs avantageux.

Pour ce mois du Ramadhan, Ooredoo baisse ses tarifs Roaming en mode réception au profit de ses clients voyageant aux lieux Saints de l'Islam. Durant tout le mois sacré, les clients de Ooredoo en pèlerinage pourront recevoir des appels à 20 DA TTC/minute seulement. Cette baisse des tarifs en Roaming est valable pour tous les clients Ooredoo qui peuvent bénéficier de cette tarification avantageuse, en toute simplicité, via tous les réseaux en Arabie Saoudite. Les pèlerins détenteurs d'une puce Ooredoo resteront ainsi en contact avec leurs familles et proches durant leur Omra et partageront avec eux les moments de profonde piété de ce grand voyage.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA
DAIRA DE BATHIA
COMMUNE DE BATHIA
NIF :098444319080311

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux articles N°125 et 114 des dispositions du décret présidentiel 10/236 de 10/07/2010 portant réglementation des marches publique. Modifie et complété

La Commune de BATHIA représentée par Le Président d'Assemblé Populaire informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre national restreint n°01/2015 paru dans les quotidiens" EL ITIHADE ", " LE JEUNE INDEPENDANT «, le BOMOP, à travers les panneaux d'affichage des communes et les directions du la wilaya ainsi les chambres du commerce, industrie et l'artisanat relatif à la réalisation de l'opération suivante: **Aménagement général d'un air jeu à BATHIA**

Qu'à l'issue d'évaluation d'offres conformément au cahier des charges. LA convention a été Attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

INTITUL D'OPERATION	LE NOM ET PRENOM DE soumissionnaire	Note technique	DURES DE REALISATION	MONTANT GLOBALE EN TTC (DA)	NIF DU SOUMISSIONNAIRE	OBSERVATION
aménagement général d'un air jeu à BATHIA	**Laila AANANE**	46.00	**03 mois**	**8.031.874.50 DA**	279150106374195	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix contractant. peut introduire un recours auprès de la commission des marches communal dans un délais de dix (10) jours a compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou la presse. Les soumissionnaires qui veulent revoir leurs offres peuvent contacter les services de la commune après trois (03) jours à compter de la première publication de dit avis.

Le Jeune Indépendant **du 15/06/2015 / ANEP N° 330 721**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POIPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DES TRVAUX PUBLICS

NIF 099038019000627

AVIS D'INFRUCTUOSITE

N° d'opération: NK 5.521.8.262.138.12.02

Intitulé de l'opération: Etude et traitement de glissement sur RN 19, PK 97+000

Conformément aux dispositions du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de TISSEMSILT informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national restreint paru le 16/05/2015 dans le quotidien «**Le Jeune Indépendant**» et relatif au projet: **Traitement de glissement sur RN 19 au PK 97+000**, que l'appel d'offres national restreint est déclaré infructueux **(aucun pli reçu)**

Le Jeune Indépendant **du 15/06/2015 / ANEP N° 330 771**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILLAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

LAGHOUAT-ROUTE DE DJELFA
NUMERO D'INDENTIFICATION FISCAL-NIF: 099803019005331

AVIS D'INFRICTUOSITE

En application des dispositions du décret présidentiel N° 10/236en date de la07/10/2010 portante réglementation des marches publiques modifiées et complete.
La DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE et de la construction de la wilaya de Laghouat Informé l'ensemble des soumissionnaires ayant participe à l'avis d'appel d'offre nationale
N° 35/2014 lancées dans les quotidiens «le Jeune Indépendant» en Date du 09/03/2014 portant à la realisation des travaux /L'ELABORATION DES ETUDES GEOTECHNIQUES D'URBANISATION :
- PLANS D'OCCUPATION DES SOLS N°4 COMMUNE DE SIDI MAKHLOUF
- PLANS D'OCCUPATION DES SOLS N°3 BELIL COMMUNE DE HASSI RMEL
- PLANS D'OCCUPATION DES SOLS SITE D'EXTENSION N°01 TADJMOUT COMMUNE DE TADJMOUT

qui a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financier conformément aux critères prévus dans le cahier des charges , le marché relatif a ce projet est attribue provisoirement à :

BET	Désignation Du Projet	Montant/ DA	Délai	OB
-	l'élaboration des etudes géotechniques d'urbanisation : - plans d'occupation des sols n°4 commune de SIDI MAKHLOUF	Infrectieux		BET non qualifies techniquement
-	l'élaboration des etudes géotechniques d'urbanisation : - plans d'occupation des sols n°3 BELIL commune de HASSI RMEL	Infrectieux		BET non qualifies techniquement
-	l'élaboration des etudes géotechniques d'urbanisation : – plans d'occupation des sols site d'extension n°01 tadjmout commune de TADJMOUT	Infrectieux		BET non qualifies techniquement

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux aux.

Le Jeune Indépendant du 15/06/2015 / ANEP N° 330 803

République Algérienne Démocratique & Populaire

Wilaya de : Blida
Daïra de : Bougara
Commune de : H.MELOUANE

Avis D'infructuosite de l'Avis d'Offre d'Appel

Conformément à la disposition de décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifier et complété par le décret N° 11/98 du 01/03/2011 et le décret N° 12/23 du 18/01/2012.

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Hammam Melouane informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'offre d'appel national restreint lancé à travers de l'ensemble des commune de la wilaya et au journaux nationaux relatif à :

REALISATION D'UNE SALLE POLYVALENTE A HAMMAM MELOUANE

A été déclaré infructueuse pour le motif : aucun plis déposé , et ce la suit à la réunion de la commission d'ouverture des plis en date du 10/06/2015.

Le Jeune Indépendant du 15/06/2015 / ANEP N° 330 862

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA
COMMUNE DE ROUIBA
NIF 41000 20000 160 850 1037

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le président de l'assemblée populaire de la commune de Rouiba informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel **N° 06/2014** que le marché attribué provisoirement, indiqué ci-dessous, est **ANNULE**.
Motif : refus de visa par la commission communale des marchés publics **(erreur dans la procédure de passation)**

N°	Avis d'appel d'offres N°	MARCHÉ	Avis d'Attribution Provisoire	ENTREPRISE
01	06/2014	Travaux d'aménagement trottoirs El Hadj Larbi Khaled 1re tranche	Jeune Indépendant et Mechouar Essiaci du 24/07/2014	ETB TCE ABIR LAKHDAR

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

Le Jeune Indépendant du 15/06/2015 / ANEP N° 330 786

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

ISRAËL JUSTIFIE SON AGRESSION CRIMINELLE CONTRE LA BANDE DE GAZA

Tel Aviv publie un rapport de la honte

Suprême insulte à l'intelligence humaine et à l'opinion publique internationale. Tel Aviv est sans aucun doute un maître inégalé en matière de désinformation et d'intox. En effet, un rapport gouvernemental israélien a conclu hier que son armée n'avait visé aucun civil ou cible civile lors de l'agression de juillet-août 2014 à Gaza qui a fait près de 2.200 morts parmi les Palestiniens, en majorité des civils selon l'ONU.

Ce rapport est rendu public peu avant la publication d'un autre celui de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU qui doit rendre ses conclusions en juin alors que les belligérants s'accusent mutuellement de «crimes de guerre», une accusation une nouvelle fois portée hier par Israël à l'encontre du Hamas au pouvoir à Gaza.

«La plupart des faits qui ont semblé à des parties extérieures relever d'attaques sans discernement contre des civils ou des cibles civiles étaient en fait des attaques légitimes contre des cibles militaires, sous des apparences civiles, relevant des opérations militaires des groupes terroristes», affirme ce rapport, alors que de nombreuses ONG et organisations internationales ont dénoncé à plusieurs reprises des attaques contre des civils, des enfants et des écoles, notamment de l'ONU.

Quant aux civils qui ont été touchés, Israël estime qu'il s'agit «des effets indirects malheureux, mais légaux, d'actions militaires légitimes dans des zones abritant des civils et leurs alentours». Le vocabulaire aurait été tout autre si les victimes étaient Israéliennes ou tout simplement de confession juive. Sinon, pourquoi Israël se donne le droit de qualifier les victimes palestiniennes d'«effets indirects malheureux mais légaux» ? Ces victimes sont-elles des chiffres, des numéros dont le décompte est malheureux mais néanmoins légal ?

A ce stade de la réflexion, Israël justifie une guerre injustifiable, se dédouane d'un massacre commis au su et au vu de la communauté internationale et se place à



un niveau supérieur par rapport au reste de l'Humanité au nom de principes édictés par le seul Etat d'Apartheid au monde.

Au cours des 50 jours d'agression, l'armée n'a mené des attaques que contre des cibles constituant «avec une certitude raisonnable» des cibles militaires et «Israël n'a pas intentionnellement visé des civils ou des cibles civiles», poursuit le rapport. Quid des mosquées, écoles, hôpitaux et autres maisons détruites et rasées à même le sol ?

Le 8 juillet 2014, Israël avait lancé une agression aérienne, et terrestre un temps, contre la bande de Gaza, dans le but de faire cesser les tirs de roquette depuis le petit territoire sous blocus vers son territoire. En 50 jours, près de 2.200 Palestiniens ont été tués, dont plus de 500 enfants selon l'ONU, tandis que 73 personnes ont péri côté israélien, dont 67 soldats. Le rapport de force étant inégal, les 67 soldats israéliens tués constituent un exploit pour la partie palestinienne qui a payé un lourd tribut en pertes civils.

Les Palestiniens ont eux aussi saisi la Cour pénale internationale (CPI), dénonçant des «crimes de guerre» commis par l'armée israélienne à Gaza et la procureure a décidé en janvier un examen préliminaire des événements pour «déterminer s'il existe un fondement raisonnable» pour ouvrir une enquête.

M. K.

LE PRÉSIDENT SOUDANAIS RATTRAPÉ PAR LA CPI

L'Afrique du Sud sommé d'arrêter Omar al-Bachir

LA COUR pénale internationale (CPI) a demandé hier à l'Afrique du Sud d'arrêter le président soudanais Omar al-Bachir, qui participe au sommet de l'Union africaine à Johannesburg, et un tribunal de Pretoria a enjoint les autorités à ne pas le laisser quitter le pays tant que la justice n'aura pas statué sur son sort.

Comme si de rien n'était, le président al-Bachir, poursuivi pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide, a cependant pris place en début d'après-midi au premier rang des chefs d'Etats pour la photo de groupe, non loin du président sud-africain Jacob Zuma, hôte du sommet.

Le jugement émis par le tribunal, saisi par une ONG, stipule que les autorités sud-africaines «doivent empêcher le président Omar el-Béchir de quitter le pays jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par cette Cour». L'affaire devait être examinée en urgence dans l'après-midi d'hier.

Deux mandats ont été lancés par la CPI contre le président soudanais, en 2009 et 2010, en relation avec le Darfour, région de l'ouest en proie aux violences depuis 2003. Plus de 300.000 personnes sont mortes dans ce conflit selon l'ONU.

Dans une décision rendue publique hier, la CPI indique avoir rappelé le 28 mai à l'Afrique du Sud son obligation statutaire, en tant qu'Etat membre de la Cour, d'arrêter et de lui remettre al-Bachir si celui-ci se rendait sur son territoire.

Selon le document, l'ambassadeur d'Afrique du Sud aux Pays-Bas a rétorqué vendredi à la CPI, qui siège à La Haye, que son pays se trouvait face à des «obligations concurrentes» et que la loi «manquait de clarté».

Pour la CPI cependant, «il n'existe aucune ambiguïté ou incertitude quant à l'obligation incombant à la République d'Afrique du Sud d'arrêter et de remettre immédiatement Omar el-Béchir à la Cour».

Le président al-Bachir, 71 ans, au pouvoir depuis un coup d'Etat en 1989 et réélu en avril avec 94% des voix pour un nouveau



mandat de cinq ans, a depuis 2009 considérablement limité ses déplacements à l'étranger, privilégiant les pays n'ayant pas rejoint la CPI.

Par ailleurs, le sommet de l'UA devrait être dominé par la crise au Burundi et la question des migrants. Les autres dossiers chauds du continent étant les mouvements islamistes armés qui menacent les États depuis l'ouest du Sahara jusqu'au Kenya, et la guerre civile au Soudan du Sud.

R. I.



YÉMEN

Les Houthis s'emparent d'une nouvelle province

LES COMBATTANTS Houthis et leurs alliés se sont emparés hier de la capitale d'une province du Yémen jouxtant la frontière saoudienne, selon des habitants. La prise d'Al Hazm, dans la grande province désertique du Jawf, est une victoire importante à la veille de l'ouverture à Genève de pourparlers de paix sous l'égide des Nations unies. Ces discussions visent à mettre un terme au conflit qui dure depuis deux mois et a tué près de 2.600 personnes, et d'éviter une partition permanente du pays.

KENYA

Onze morts dans une attaque des shebab

DES HOMMES armés soupçonnés d'être des islamistes shebab ont attaqué une base de l'armée kényane et se sont brièvement emparé d'un village hier matin, dans le nord-est du Kenya, ont indiqué l'armée kényane et des médias locaux. Onze assaillants, dont deux «d'origine caucasienne», et deux soldats kenyans ont été tués lors de l'assaut mené à l'aube contre le camp militaire de Baure, dans le comté de Lamu, sur la côte kényane, près de la frontière somalienne, a affirmé un porte-parole de l'armée, le colonel David Obonyo.

HONG KONG

Nouvelle manifestation pro-démocratie

DES MILLIERS de militants démocrates sont descendus hier dans les rues de Hong Kong, relançant la mobilisation contre les règles électorales édictées par Pékin en vue de la désignation du futur dirigeant de l'exécutif local. Ils réclament une liberté totale de choix alors que le projet chinois, qui sera soumis cette semaine au vote du Conseil législatif de Hong Kong, propose une élection au suffrage universel direct mais sur la base de candidats préalablement désignés par les autorités. Le cortège, où de nombreux manifestants brandissaient des parapluies jaunes, symbole du mouvement démocrate, a défilé de Victoria Park, dans le quartier de Causeway Bay, vers le siège du gouvernement.

Dixit

«A notre grand regret, les informations qui nous parviennent (...) confirment que les grandes puissances, face à l'obstination des Iraniens, font de plus en plus de concessions».

Benjamin Netanyahu, le Premier ministre israélien, à propos des négociations sur le nucléaire iranien.

«Nous allons pré-positionner une quantité significative de matériel militaire».

Un haut responsable américain, à propos du projet du Pentagone qui prévoit d'entreposer des armes lourdes, notamment des chars de combat, en Europe de l'Est et dans les pays baltes.

«Ces dernières années, l'armée américaine a intensifié le prépositionnement de matériel en vue de l'entraînement et des manœuvres avec nos alliés et partenaires de l'Otan».

Le colonel Steve Warren, un des porte-paroles du Pentagone.

Donner son sang, c'est simple et rapide !

QUEL QUE soit le lieu de la collecte (collecte mobile ou site fixe), le don de sang se déroule en quatre étapes selon l'arrêté ministériel du 10 septembre 2003 qui définit les bonnes pratiques transfusionnelles :

L'inscription administrative
Cette première étape permet de recueillir les renseignements nécessaires pour constituer le dossier du donneur. Celui-ci doit se munir d'un document mentionnant son identité.

L'entretien médical
Confidentiel et couvert par le secret médical, l'entretien médical préalable constitue une des étapes capitales du processus de don de sang (ou de la sécurité transfusionnelle).
Donner son sang ne présente aucun risque si le donneur est reconnu apte au don. Par ses questions, le médecin cherche ainsi à déceler tous les éléments qui pourraient compromettre la santé du donneur (par exemple l'hypertension artérielle) et celle du receveur (risques de transmission d'une maladie infectieuse).
Ne pas mentionner une information sur son état de santé, son mode de vie ou ses pratiques sexuelles revient immanquablement à risquer de mettre en péril sa santé mais aussi et surtout la santé du malade qui recevra le sang.

Le prélèvement
À l'issue du contrôle d'hémoglobine et de l'entretien avec le médecin, le donneur, déclaré apte au don, passe dans la salle de prélèvements où il est pris en charge par le personnel infirmier. Celui-ci prélève quelques tubes échantillons sur lesquels seront effectués des analyses et des tests de dépistage. Il procède ensuite au prélèvement de sang lui-même (entre 400 et 450 ml).

Le temps du repos et de la collation
Après le don, le donneur reste sous l'oeil vigilant des infirmières. Une collation lui est offerte avant de quitter le lieu de collecte. Il convient de respecter un délai de 8 semaines entre chaque don de sang total.
Fidéliser les donneurs et conquérir de nouveaux candidats

Un nouveau test pour les donneurs de sang
Depuis le 15 mai 2008 et conformément à la nouvelle réglementation européenne, le contrôle du taux d'hémoglobine est mis en place lors de chaque don de sang. L'objectif est d'éviter de prélever des donneurs anémiés. A l'heure où la demande en produits sanguins ne cesse d'augmenter alors que le nombre de donneurs reste stable.

JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG

«70 % des dons sont issus de donneurs bénévoles, dont 28 % réguliers»

L'Algérie a célébrera la Journée mondiale du donneur de sang, dont le thème retenu cette année par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est «Merci de me sauver la vie», a indiqué l'Agence nationale du sang (ANS).

Pour marquer cet événement mondial, l'Algérie a choisi comme slogan «le don de sang, un cadeau précieux qui sauve des vies», à travers l'organisation de différentes manifestations dont l'objectif est d'honorer le courage et l'esprit de sacrifice des donneurs de sang pour leur geste noble et salvateur «, a précisé l'ANS dans un communiqué. Des structures de transfusion sanguine prendront part à cet événement, en collaboration avec la fédération algérienne des donneurs de sang et les mouvements associatifs. Cette a été l'occasion de promouvoir le don de sang volontaire et régulier, afin de sensibiliser davantage les citoyens au besoin de donner «régulièrement» leur sang, en raison de la durée limitée de conservation des produits sanguins (5 jours pour les concentrés plaquettaires, 42 jours pour les concentrés globulaires rouges et 1 an pour le plasma frais congelé), a souligné la même source. Lors de l'année précédente, «508.941 dons de sang ont été collectés à travers le territoire national dont 2/3 recueillis au niveau des structures de transfusion sanguine fixes et 1/3 en collecte mobile», a-t-elle rappelé.
Elle a noté que «70% des dons sont issus de donneurs bénévoles, dont 28 % réguliers et 42 % occasionnels», relevant, cependant, le fait que «30 % des dons proviennent encore de donneurs familiaux et/ou de compensation».
Par la même occasion, cette journée a été marquée par le lancement de la 2e campagne 2015 de sensibilisation et de collectes de sang organisées en partenariat avec la direction générale de la sûreté nationale et ce du 14 au 17 juin au sein des structures de la sûreté nationale, la 1ère étant effectuée du 3 au 5 mars.

Selon l'OMS, 600 à 800 millions de personnes à travers le monde sont touchées par l'anémie

SELON L'OMS, 600 à 800 millions de personnes à travers le monde sont touchées par l'anémie, qui se caractérise par une diminution du taux d'hémoglobine dans le sang. Le plus souvent liée à une carence en fer, elle entraîne notamment une baisse d'énergie et une fatigue importante. C'est pour améliorer la protection du donneur et l'accompagner de façon plus personnalisée qu'une directive européenne impose désormais un dosage du taux d'hémoglobine lors de chaque don afin d'anticiper l'apparition d'une anémie contre-indiquée chez le candidat. Cette mesure concernera notamment ceux n'ayant encore jamais donné leur sang, les donneurs qui n'ont pas donné depuis 2 ans et les donneurs dont le taux d'hémoglobine relevé au dernier don s'avère être à la limite des seuils requis.
Réalisé à l'aide d'un photomètre portatif par du personnel qualifié, le test se pratique sur les sites de collecte et ne dure que quelques minutes. Lors des résultats, les donneurs dont la mesure du taux d'hémoglobine n'atteint pas le seuil fixé (12g/dl pour les femmes et 13g/dl pour les hommes) sont temporairement écartés du don (durée minimale de 6 mois). Ils sont par ailleurs encouragés à consulter leur médecin traitant afin d'identifier la cause de l'anémie et d'instaurer un traitement adapté.

L'ESSENTIEL SUR LE DON DU SANG

Qui peut donner son sang ?

VIEILLISSEMENT de la population, accroissement des prescriptions... Chaque année, 500 000 personnes ont besoin de produits sanguins labiles, pour des interventions chirurgicales, le traitement de maladies hématologiques mais aussi des cancers ou des accouchements. Le don du sang est indispensable et irremplaçable pour sauver des vies. Toutes les personnes âgées de 18 à 70 ans peuvent donner leur sang. Il suffit d'être en bonne santé et de ne pas avoir été dans une situation considérée comme à risques (voyages dans certains pays étrangers, rapports sexuels non protégés...) dans les mois précédant le don. Les soins dentaires et la prise de certains médicaments peuvent entraîner une contre-indication temporaire au don de sang.

Alternatives au don de sang, où en est la recherche médicale ?
La transfusion sanguine se heurte souvent à des obstacles, liés au manque de dons, à l'incompatibilité des donneurs, aux risques de rejet. Pour les surmonter, les chercheurs essaient depuis plusieurs années de trouver des alternatives au don de sang. Vieillissement de la population et avancées thérapeutiques sont deux facteurs expliquant les besoins croissants en produits sanguins. Le don du sang reste ainsi un acte vital pour des millions de patients dans le monde. Néanmoins, les scientifiques sont à la recherche d'alternatives au don de sang.

Sang «artificiel « : la désillusion
Dans les années 1970, les chercheurs essayent de créer un produit de substitution au sang, sans cellule et enrichi en hémoglobine (molécule contenue dans les globules rouges capable de transporter l'oxygène 1). «Née dans les laboratoires de recherche de l'armée américaine, l'idée est alors de pouvoir trouver une nouvelle solution aux transfusions d'urgence en temps de guerre», explique le Pr Claude Vigneron, spécialiste en hématologie à Nancy. Au cours des années 1990, les scientifiques américains réussissent à mettre au point un produit capable de transporter l'oxygène, dont les essais chez l'animal sont encourageants. Universellement compatible, facilement conservable et avec un risque de contamination nul, ce sang «artificiel» semblait présenter de nombreux avantages. Si bien que des essais cliniques furent menés pendant plusieurs années. C'est en 2008 qu'une large étude rétrospective 2 met fin aux espoirs suscités par ce nouveau sang de «substitution». Après avoir analysé 16 essais cliniquesconcernant 5 produits différents et plus de 3 500 patients, des chercheurs américains ont mis en lumière les dangers de ce sang «artificiel». En effet, les risques de décès et d'infarctus du myocarde étaient significativement augmentés. Cette étude signa l'arrêt des essais cliniques et les recherches furent stoppées en raison de certains obstacles techniques.

Le don de plaquettes en questions

MOINS CONNU que le don de sang mais tout aussi utile, le don de plaquettes est indispensable pour certains patients. Comment se déroule le don de plaquettes ? Qui peut faire un don de plaquettes ?... Toutes les réponses à vos questions.

Don de plaquettes : Pour qui ?
Pour les patients atteints de maladies hématologiques et de cancers. Les traitements par chimiothérapie sont toxiques pour les cellules issues de la moelle. Le malade dans les semaines suivant son traitement n'en produit plus, il risque l'hémorragie et le recours à un donneur en plaquettes est systématique. Un don de plaquettes permet de transfuser un à deux adultes ou trois enfants.

Pourquoi donner ses plaquettes ?
Les plaquettes sont de petites cellules produites par la moelle osseuse, tout comme les globules rouges et les globules blancs.
Elles jouent un rôle dans la coagulation du sang afin de prévenir ou de stopper une hémorragie, contrairement aux globules rouges et au plasma. Les plaquettes ne se conservent pas plus de 5 jours Les réserves et les stocks sont donc impossibles à constituer. Pour cela, un flux permanent et quotidien de donneurs doit être disponible. En été, la pénurie de donneurs est parfois dramatique pour certains patients.

Comment faire un don de plaquettes ?
Le don de plaquettes s'effectue uniquement sur rendez-vous. L'entretien pré-don et les contrôles biologiques sont identiques à ceux faits lors d'un don de sang. Une (ou deux aiguilles) servant au prélèvement est placée à un pli du coude. Le sang prélevé passe dans un séparateur qui collecte uniquement les plaquettes et restitue ensuite le sang au donneur. Le don de plaquettes par cytaphérèse fonctionne selon le même principe que le don de plasma, il permet de recueillir une unité de plaquettes correspondant à 5 à 10 fois la quantité de plaquettes obtenue à partir d'une poche de sang total.
La durée varie de 1h15 à 2h30. C'est long mais moins fatigant, les globules rouges étant restitués.

Qui peut faire un don de plaquettes ?
L'entretien pré-don et les contrôles biologiques sont identiques à ceux faits lors d'un don de sang. Il convient d'être âgé de 18 à 65 ans, en bonne santé, de ne pas dépasser 12 dons annuels au maximum avec un intervalle de 4 semaines entre chaque don (don de sang ou de plaquettes).

9e FESTIVAL NATIONAL DE MUSIQUE DIWAN

Un 1er prix à Kenadsa

La jeune génération de la musique diwan, qui devra assurer la relève des anciens, est récompensée dans la soirée de ce samedi 13 juin, à Bechar lors de la clôture du neuvième Festival national de musique diwan, elle a vu le premier prix attribué à la troupe Diwan Gnawa El kandoussia de la localité de Kenadsa.



En participant à la compétition de ce festival inauguré le 8 juin, cette troupe menée par un maâlem âgé de 21 ans a présenté, lors de sa performance scènique, un son irréprochable et puissant au tbel comme au goumbri. Aussi, a-t-elle fait preuve d'une grande maîtrise au chant des bradjs et de la danse koyo traditionnelle pratiqué dans le diwan. Le jury présidé par la chercheur Camélia Berkani, a attribué le deuxième prix à la troupe Ouled Sidi Blel de Tindouf menée par le maâlem Smaïl, un musicien autodidacte issu d'une région où la tradition du diwan n'existe pas et qui a brillé sur scène par la justesse de son jeu. La troisième place est revenue, ex-aequo, aux troupes Diwan El Bahia, pour leur proposition «scénique intéressante» et à El Mechâal d'Adrar qui ont foulé la scène pour la première fois. Lors de cette soirée de clôture, la troupe locale Nassim El Chaouq a revivifié sur scène le patrimoine poétique de la Saoura avec une orchestration riche en percussion. Il y a eu également la présentation d'une expérience musicale menée par le jeune mâalem Hakem Abdellaoui avec des musiciens de la région et le chanteur Nacer Aattaoui, un master class organisé avec des étudiants de Bechar en formation à l'Institut national supérieur de musique. Le festival a aussi rendu hommage au chanteur et musicien Ali Yamani, membre fondateur du groupe Essed de Kenadsa qui lutte actuellement contre la maladie. Le dernier groupe à monter sur la scène du stade Ennasr a marqué la fin de cette édition, il a présenté un programme de fusion musicale, entre reggae et musique africaine, avec le diwan comme fil conducteur, Ifrikya Spirit a joué des morceaux de son nouvel album. Les quatre troupes primées sont qualifiées d'office au Festival international de musique diwan, prévu à Alger du 25 juin au 3 juillet.

M.R

L'AMBASSADEUR DE LA CULTURE TARGUIE

Othmane Bali, dix ans après

IL EST LE PREMIER ambassadeur de la culture targuie dans toute sa splendeur, diffusant la musique traditionnelle de Djanet, sublimées par sa virtuosité au luth, à travers les scènes du monde: Othmane Bali, disparu tragiquement il y a dix ans, aura laissé un héritage inestimable, aujourd'hui perpétué par sa famille et ses élèves.

Au delà du musicien atypique attisant la curiosité des mélomanes, Othmane Bali, Mebarek Athmani de son vrai nom, sera porte-voix à la fois de la musique, de la poésie touareg et de la langue Tamasheq qu'il a diffusées dans les grandes villes d'Europe, d'Asie d'Afrique et d'Amérique avant d'être emporté par la crue d'un oued dans sa ville natale de Djanet, le 17 juin 2005. Né en 1953, cet infirmier de formation s'est consacré à la promotion de la musique traditionnelle de la région et de la poésie du Tindi transmise oralement par sa mère, Khadidja, poétesse et parolière de Othmane Bali. Avec un premier album en 1986, enregistrement composé essentiellement de poésie féminine et élaboré avec une troupe de femmes, «l'élève de sa mère» comme il aimait être qualifié, a aussi bousculé les us et codes de cette musique traditionnelle. Plusieurs grands succès feront la renommée de l'interprète, ils suivront ce premier opus, comme Assarouf (pardon), Assouf (nostalgie), Assikel (voyage) ou un live enregistré à Caracas (Venezuela) en compagnie du bassiste et percussionniste américain Steeve Shehan. En plus d'avoir joué sur les scènes du monde entier, Othmane Bali a également fait preuve d'une grande ouverture sur les musiques du monde pour actualiser et enrichir la musique traditionnelle comme lors de sa collaboration avec le groupe de jazz italien Vincenti. Avec sa troupe composée des femmes de sa famille et de ses élèves comme Miloud Choughli, le virtuose du luth a animé des concerts agrémenté parfois de spectacles de danse donnant ainsi «une seconde vie et une autre dimension à la culture des touaregs du Tassili», comme en témoigne sa mère, décédée en 2014. Après sa disparition soudaine et le grand vide qu'il aura laissé sur la scène culturelle algérienne, son fils, ses amis musiciens et ses élèves s'efforcent non sans peine de perpétuer le style du maître ou en revisitant ses compositions. Jouant du luth avec la troupe traditionnelle du défunt, Nabil Bali Othmani a confié que son père a laissé pas moins de 250 poèmes et compositions et qu'il compte les exploiter dans ses prochains albums. Dans la ville de Bali, deux noms – qui marchent sur les traces de leur mentor – se démarquent aujourd'hui sur la scène musicale algérienne et étrangère: Abdallah Mesbahi continuateur de l'œuvre de son ami et Miloud Choughli, membre de la troupe du défunt qui continue un travail de recherche musicale pour dynamiser et enrichir les musiques et poésies ancestrales du Tassili. Au delà du cercle des musiciens du Tassili, le style de l'interprète de Damâa et de Kel akaline a réussi à conquérir de nouveaux adeptes dans d'autres régions du Grand sud algérien et intéressé de jeunes musiciens au luth.La troupe Tinissa de Tamanrasset, menée par le luthiste Rezkaoui, témoigne de l'influence de Othmane Bali sur les jeunes groupes qui ont revisité la poésie de la musique targuie en y introduisant d'autres instruments traditionnels de leur région, ce qui est le vœu le plus cher de Othmane Bali. Le défunt, rappellent ses proches, a toujours encouragé les musiciens à trouver leur propre voie dans la musique, et à enrichir l'héritage traditionnel targui, sans jamais toucher à son âme ou renoncer à son authenticité.



Par Nadir Hammou/AFP

SORTIR

ART

EXPOSITION Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

DANSE

COPAIN de la danse, une animation offertes aux enfants de 8 ans et plus. Mardi 16 juin. 14h30.
Institut français d'Alger. A travers le livre Copain de la danse, Zahia invite à la découverte des techniques de danse. Du classique au flamenco, du tango à la danse orientale, de la danse kabyle à la danse tahitienne…

GNAWA

-AZIZ SAHMAOUI & University of Gnawa en concert. Et les groupes Nesma Flamenco, Freeklane.
Mercredi 17 juin. 20h. Place de la Grande Poste, Alger.
Aziz Sahmaoui: chant, ngoni, mandole ; Cheikh Diallo: kora, claviers ;
Adhil Mirghani: percussions ; Hervé Samb: guitare ;
Alioune Wade : basse ; Jon Grandcamp: batterie.
-Amazigh Kateb et son groupe Gnawa Diffusion en concert. Le dimanche 5 juillet. Festival Wellsound. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger.

FESTIVAL

3E ÉDITION du Festival Wellsound. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. Du vendredi 19 juin au mercredi 15 juillet.

CHAABI

SOIRÉES au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger). Du jeudi 11 juin au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Dimanche 21 juin : Karim Teldja.
Lundi 22 juin : Nacereddine Galiz.
Mardi 23 juin : Nassim Bour.
Mercredi 24 juin : Tahar Zehani.
Jeudi 25 juin : Zerrouk Mokdad.
Vendredi 26 juin : Nacer Mokdad.

HUMOUR

L'HUMORISTE Bouchra Beno en représentation à Alger. Le jeudi 25 juin. 22h30. Patio de La Belle Etoile, El Biar.

CHANT

LE CHANTEUR suisse Bastian Baker en concert. Samedi 27 juin. 23h. Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger.

VENISE

EXPO photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses.

MUSEE

EXPOSITION d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

CLIP

1e NUIT du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV

JEUNESSE : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

HANDBALL - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (U19 GARÇONS ET U18 FILLES):

16 équipes en compétition à Ouargla

SEIZE équipes prennent part au championnat d'Algérie de handball pour les catégories U18 (filles) et U19 (garçons) qui a débuté hier à la salle omnisports de Rouissat à Ouargla. Cette compétition qui se poursuivra jusqu'au 16 juin, s'inscrit dans le cadre du calendrier national de la Fédération algérienne de handball pour l'actuelle saison sportive (2014-2015). La catégorie des U19 (garçons) se joue en deux groupes composés de 5 équipes chacun, à savoir MCB Aïn Beida, MC Djamâa, HBC Oran, CSA Gourara, CRB Mila (groupe A), et NRB Touggourt, MC Chebli, IJS Kais, MC Saïda, CS Aïn Oulmen (groupe B). Concernant la catégorie des U18 (filles), les équipes sont réparties aussi en deux groupes, à savoir le Club Tindouf, JMB Berrouaghia et MCB Aïn Beida (groupe A), MBF Ferdjioua, HBC El Biar et CFB Boumerdès (groupe B), ont indiqué les organisateurs. Le championnat se déroulera sous forme de tournoi pour connaître les équipes finalistes puis les champions d'Algérie de handball (catégories U18 filles et U19 garçons) de la saison sportive 2014-2015, a-t-on signalé.

SPORTS NAUTIQUES - FESTIVAL :

Aviron, canoë-kayak et natation au barrage de Beni-Haroun

QUELQUE 150 athlètes ont pris part, hier sur le plan d'eau du barrage de Beni-Haroun (Mila), à un festival de sports nautiques initié par la direction de la jeunesse et des sports en coordination avec la Fédération algérienne d'aviron et de canoë-kayak et La ligue de wilaya des sports nautiques. Les participants venus des wilayas de Tizi Ouzou, d'Annaba, de Jijel, de Skikda, d'Alger et de Mila se sont affrontés dans des épreuves d'aviron, de canoë-kayak et de natation. Trente nageuses et nageurs ont pris part à la compétition de nage libre, dont des jeunes sportifs d'une école de Mila âgés de moins de 10 ans, dont un de ses représentants, Lokmane Benmakhlouf a remporté la course de 1 200 m. Une autre épreuve initialement prévue, en l'occurrence un concours de plongée du haut du pont d'Oued Dib, a dû être annulé en raison de fortes rafales de vent, a précisé le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Abdelkrim Boutamine.

GYMNASTIQUE - FESTIVAL NATIONAL

Formation et détection de jeunes talents à Oran

LES ÉPREUVES du Festival national des jeunes gymnastes ont débuté vendredi à la salle spécialisée de gymnastique «Frères-Missoum» de Hai Sidi El Houari à Oran avec la participation de plus de 100 jeunes (filles et garçons). Cette manifestation de sport acrobatique, de deux jours, organisée par la direction de la jeunesse et des sports d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de gymnastique, regroupe des jeunes âgés (de 8 et 11 ans) des wilayas d'Alger, Blida, Médéa, Béchar, Tlemcen, Saïda, Mostaganem et d'Oran. Cette compétition de jeunes, se déroule en gymnastique artistique, rythmique et trampoline, dont l'objectif est la détection des meilleurs gymnastes. Selon le directeur technique national adjoint de la FAG, Rabah Mekachi, cette compétition constitue une opportunité pour encourager la pratique de ce sport et par la même découvrir de jeunes talents.

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL 2015 :
GSP 76 - CRBDB 66

Le GS Pétroliers maître des lieux

C'est une quatrième finale entre le GSP et le CRBDB et une suprématie confirmée des Pétroliers, qui n'ont pas fait dans le détail pour s'adjuger un 16e sacre, synonyme de doublé pour cette saison.



DR

Le GS Pétroliers a enrichi donc son palmarès, déjà éloquent, en remportant cette 46e finale de coupe d'Algérie devant une belle équipe du CRBD Beida, qui n'a craqué que dans le dernier quart de temps devant un effectif plus aguerri et surtout plus riche par son banc de touche. Le coach Faid Billal a su gérer son coaching de manière très sereine.

Le sacre est revenu certes aux Pétroliers, avec mention spéciale pour son meneur Mounir Benzegella, qui s'est avéré l'arme fatal pour crucifier l'adversaire au moment voulu. Mais que d'éloges pour cette petite perle noire du CRBDB, le Malien Kanté, qui a illuminé par sa classe et son talent cette finale, au grand bonheur d'un public qui n'en demandait pas tant. Un véritable régal pour les puristes mais qui n'a pu, à lui seul, bouleverser la hiérarchie, non sans avoir donné du fil à retordre à Mostefai, Hama et autre Dekkiche.

5e consécration d'affilé, pour les Pétroliers qui n'auront pas volé leur victoire, acquise à l'usure grâce au coaching de Faid Billal et à la rage de vaincre de ses poulains. En face, les Banlieusards, déterminés à vaincre le signe indien devant leur bête noire, ont tout tenté, en vain, devant des Pétroliers libérés par leur dernier titre de champion d'Algérie et très concentrés pour ajouter un autre doublé à leur vitrine. Le départ en trombe du Chabab, sous la houlette du Malien Kanté, n'a duré en fait que quelques minutes pour voir les tenants du sacre revenir graduellement à la marque avant de prendre les rênes de la partie jusqu'au coup de gong final, malgré les assauts répétés des poulains du fougueux coach Yacine Aït Kaci, lesquels ont surtout manqué de chance et d'adresse.

Au sortir de cette belle finale, le palmarès est resté vierge après quatre échecs devant le même adversaire dans les éditions 2005, 2011 et 2012. Le GSP reste, pour sa part, le maître des lieux. Les camarades du capitaine Canon Djillali, quelque peu secoués d'entrée par les Banlieusards, sont restés lucides pour refaire surface très tôt par l'entremise de leur maître à jouer Benzegella et remporter leur premier quart de temps (18-15).

Le second quart de temps sera synonyme d'un tac au tac engagé entre un Kanté époustouflant et Benzegella pour se terminer au profit du second cité et rejoindre les vestiaires avec l'avantage au tableau de marque (30-35).

Après la pause, avec un effectif plus riche, l'équipe maintiendra le cap malgré toute la volonté des partenaires de Sofiane Djillali et Benremila à vouloir forcer le destin. Mais c'était compter sans le métier des Pétroliers, qui ont su puiser dans leurs réserves pour dominer les débats (54-49).

Au fil des minutes qui s'égrenaient, le Chabab a dû se plier face au talent de Benzegella, insaisissable et qui a su pratiquement, à lui seul, briser tous les espoirs des Banlieusards pour espérer quelque chose. Le GSP a terminé les débats à son avantage sur le score de 76-66 avec, à la clé, quelques belles facettes de jeu comme ce joli Dunk de Zerouali, symbolisant la suprématie de son équipe pour cette saison, tournoi de l'Excellence, championnat et coupe d'Algérie.

Signalons enfin qu'auparavant, la salle Harcha-Hacène a abrité les finales de la coupe d'Algérie de basket-ball des différentes catégories, filles et garçons, avec la consécration, respectivement, des minimes garçons du CRB Amer El-Aïn devant le Widad de Ghriss (55-44), des minimes filles du MT Sétif devant la JF Kouba (51-50), des cadettes de la JF Kouba devant celles du MCR Chlef (55-47) et des cadets garçons de Staouéli devant l'Olympique de Si Mustapha (73-66). Enfin, les juniors garçons du NB Staouéli ont également remporté la coupe d'Algérie en battant le CRB Dar El-Beïda (72-40).

S. S.

STAGE D'INTERSAISON DE L'ESS

La sélection nationale olympique au menu

PROFITANT de la présence de la sélection nationale olympique en stage d'intersaison à l'Ecole nationale des sports olympiques d'El Bez, l'ES Sétif dispute aujourd'hui un premier match amical contre les poulains du sélectionneur national Pierre André Schürmann et un deuxième prévu le jeudi prochain .Une belle opportunité pour le coach sétifien Kheireddine Madoui qui doit travailler la cohésion du groupe et les aspects technico-tactiques, sachant que la date du premier match de poule de la Ligue des champions africaines contre l'USM Alger, avance à grand pas.

Le technicien sétifien aura ainsi l'occasion de voir à l'œuvre les nouvelles recrues de l'équipe, en l'occurrence les trois Franco-algériens, représentés par le milieu de terrain offensif Walid Chenine de Colomiers (3e division Championnat de France), Adem Tobel (espoir) issu de l'Ecole de formation du club anglais Full Ham et l'arrière latéral Hachi qui vient du club de Grenoble (3e division).

Les dirigeants ententistes qui veulent s'offrir aussi les services de l'arrière gauche de l'EN olympique Cherifi, multiplient les démarches pour obtenir la lettre de libération de ce dernier de son club l'USM Bel Abbès.il faut dire qu'après les départs du défenseur central, Farid Mellouli, du Gabonais Benjamin Ze Ondo, du latéral Boukria Lyès, du polyvalent Lagraa Mohamed et de l'attaquant Gasmi Ahmed, le club sétifien risque d'enregistrer le départ du meneur de jeu Akram Djahnit. Ce dernier est sollicité par le richissime club d'Al Arabi Koweïti.

Les dirigeants koweïtis auraient d'ailleurs proposé à Hamar une indemnité de transfert très alléchante estimée à 2, 5 milliards, surtout que leur équipe cible plusieurs challenges dont celui de la Ligue des champions de l'Asie.

On souligne par ailleurs que le président du club sétifien, H. Hammar et l'entraîneur Madoui ont assisté à la rencontre des Verts contre les Seychelles qui a eu lieu samedi, et à la cérémonie organisée le lendemain par la FAF et la LNF en l'honneur des équipes qui se sont illustrées durant la saison écoulée dans les différents paliers.

Ils ont dû rentrer hier à Sétif avec le trophée du championnat, chèrement acquis par une équipe dévouée et qui a réussi un triplet historique : championnat, champions League africaine et Supercoupe d'Afrique.

On apprend cependant qu'après réflexion, les responsables de club des hautes plaines qui ont reçu tardivement le trophée de la part des instances nationales du football algérien, comptent le présenter aux supporters des Noirs et Blancs lors de la très attendue rencontre contre l'USM Alger le 27 juin prochain.

Dj. Gherib

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2017
ALGÉRIE 4 – SEYCHELLES 0

Un succès prévisible mais...

Huit mois après sa dernière sortie sur la pelouse du stade Mustapha-Tchaker, dans le cadre de la même compétition, face à l'Ethiopie, la sélection nationale était au rendez-vous samedi pour le compte de la première journée du groupe «J» face aux Seychelles.



DR

Devant un public venu nombreux, les coéquipiers de Medjani ont réussi une rentrée des classes positive face à un adversaire venu limiter les dégâts.

Deux buts par mi-temps

Ayant eu connaissance du faible niveau de la modeste formation des Seychelles, les Verts ont resserré l'étau, dans les derniers retranchements, autour de l'adversaire, seychellois cantonné en défense. Cela n'a cependant pas empêché Soudani et consorts de se créer une multitude d'occasions franches de scorer.

Par précipitation et manque de concentration, les Fennecs ont raté une excellente opportunité de terminer le premier half sur une note salée. Ils se sont contentés de deux réalisations, après une demi-heure de jeu, signées par les deux goléadors Slimani et Soudani.

C'est pareillement que les Guerriers du désert ont bouclé la seconde mi-temps avec deux buts, l'un, juste après le retour des vestiaires, est à mettre à l'actif du revenant Soudani, l'autre, dans le temps additionnel (90'+ 3') est une réalisation du métronome Bentaleb. Il faut néanmoins noter les nombreuses opportunités de scorer manquées par les capés de l'entraîneur Gourcuff.

Soudani : un retour gagnant

Ecarté de l'effectif de la sélection après la phase finale de la CAN 2015, surtout après ce qui s'est passé avec son coach, le Français Christian Gourcuff, lors du match des quarts de finale contre la Côte- d'Ivoire, Hilal Larbi Soudani n'a pas été convoqué à l'occasion du tournoi du Qatar.

Par contre, l'ex-coach de Lorient l'a rappelé pour le stage ayant précédé la rencontre contre les Seychelles. Une manière de montrer que la page a réellement été tournée. De plus, la défection de Feghouli était une occasion inouïe de retrouver sa place parmi le onze rentrant. Soudani l'a bien saisie en retrouvant ses sensations de buteur puisqu'il a réussi un doublé qui lui redonne ainsi confiance et lui permet de prouver à son entraîneur qu'il reste une pièce incontournable dans son échiquier.

Les Verts ont sous-estimé les Seychellois

Certes, les protégés du coach Christian Gourcuff ont réussi l'essentiel, à savoir les trois points et une victoire, sans fournir d'efforts. Ceci leur permettra d'entrevoir la suite de la compétition avec beaucoup de sérénité. Il n'en demeure pas moins que Mahrez et ses coéquipiers n'ont pas respecté leurs adversaires au point de sombrer dans la facilité et la précipitation, mais aussi dans un égoïsme béat.

Une réaction qui a sanctionné la performance de l'équipe car, en toute modestie, la partie aurait dû se terminer en principe sur un score de 8 à 0, sans trop forcer. Il est donc du ressort de l'entraîneur de remédier à cette situation par un travail sur le plan mental, car la donne ne sera pas pareille devant les grosses cylindrées du continent. La dernière CAN en est un exemple concret.

Quand les locaux bénéficieront-ils de la confiance du coach ?

L'entraîneur Christian Gourcuff a supervisé et décortiqué le jeu des Seychellois basé sur un bloc défensif bas. De plus, l'adversaire des Algériens n'a aucune référence sur la scène continentale.

Mieux encore, l'équipe nationale des Seychelles est inconnue au bataillon et, par conséquent, ne peut constituer un véritable rempart. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il aurait pris le risque de mettre dans le bain des joueurs comme Benayada, l'axial de l'ASMO, qu'il a d'ailleurs encensé. L'incorporation de Gourmi au cours de la partie ou encore la titularisation d'Abeid Mehdi étaient souhaitables pour que le Breton ait une meilleure idée sur la valeur de ces éléments, du moment qu'il connaît les qualités des joueurs comme Mahrez, Taider et Belfodil. Toujours est-il que les joueurs locaux doivent encore prendre leur mal en patience jusqu'au jour où l'ex-entraîneur des Merlus change de tendance.

Nassim A.

COPA AMERICA 2015

Argentine : coupable excès de confiance

TROP SÛRE d'elle, l'équipe du meilleur joueur du monde? L'Argentine de Lionel Messi, tenue en échec par le Paraguay samedi pour ses débuts dans la Copa America (2-2), n'a déjà plus le choix si elle veut rester favorite: elle devra battre l'Uruguay mardi. «Mener 2 à 0 et finir la rencontre avec un nul me met en colère», a pesté Messi, auteur du deuxième but argentin, le 46e de sa carrière en 98 sélections, sur pénalty, à la 36e minute.

«Il faut penser à la suite, à l'Uruguay, un match qu'il faut absolument gagner», a lâché «la Pulga», visiblement contrarié.

Lionel Messi est capable de beaucoup de choses sur un terrain de football, mais pas (encore?) d'empêcher ses coéquipiers de sombrer dans la facilité. C'est ce qui s'est passé au stade La Portada de La Serena samedi lorsque l'Argentine, qui maîtrisait sans mal le Paraguay, a ensuite perdu pied physiquement face aux finalistes malheureux de la Copa America 2011.

Demain contre l'Uruguay, tenant du titre et leader du groupe B après son court succès face à la Jamaïque (1-0), l'Argentine ne pourra pas se permettre de montrer deux visages. «En première période, on contrôlait la rencontre, on s'est créé des occasions, on a marqué, puis tout a changé durant la 2e mi-temps: ils se sont mis à mieux jouer», a analysé Messi. Avoir dans ses rangs le meilleur joueur du monde, tout juste auréolé de sa troisième Ligue des champions avec le FC Barcelone, est certes une bénédiction, mais peut donner un sentiment trompeur de supériorité.

R. S.



DR

Algérie - Seychelles : Les notes

FACE à une équipe bien regroupée derrière, les joueurs algériens on tenté le débordement mais ont manqué quelque peu d'imagination dans l'ensemble pour trouver des solutions. Malgré tout, quatre buts ont été inscrits dont trois pour le duo d'attaque Slimani – Soudani, avec plus d'une vingtaine d'occasions.

Doukha (6,5/10) : Il n'a pas eu grand chose à faire, aucun arrêt.

Zeffane (6/10) : Un peu perdu sur le terrain. Très offensif mais il a souvent fait les mauvais choix. Le manque de matchs et d'automatismes se sont fait sentir.

Medjani (6/10) : Un bon match où il a surtout eu à faire tourner le ballon.

Mandi (7/10) : Une nouvelle fois, un match très intéressant de sa part, quelques montées balle au pied. Il a effectué un très beau tacle glissé en seconde période.

Ghoulam (6/10) : Un match sérieux avec un centre décisif mais beaucoup de déchets aussi dans le jeu.

Bentaleb (7/10) : Il continue de prendre une place de patron dans le jeu. Beaucoup d'impact et de nombreux ballons récupérés au sol comme dans les airs. C'est lui qui est à la base de la relance. Il a été récompensé par un but dans les arrêts de jeu.

Taider (5,5/10) : En comparaison, il a été en dessous de son coéquipier du milieu, malgré un bon match. Une belle tentative de loin. Il est impliqué sur le troisième but mais il a baissé de régime en seconde période.

Mahrez (7/10) : En forme, il a beaucoup débordé et dédoublé avec Ghoulam notamment. Il s'est procuré quatre occasions de but et il est passeur deux fois, pour Soudani et Bentaleb.

Boudebouz (7/10) : Gourcuff l'a essayé un peu partout, ailier gauche, ailier droit, milieu axial, puis deuxième attaquant. Passeur sur corner pour Soudani, il est aussi à l'origine du quatrième sur une belle transversale. Il offre un solution offensive supplémentaire.

Soudani (6,5/10) : Placé comme second attaquant, il a montré ses limites à ce poste de soutien. Malgré ses deux buts, il a énormément raté, pas moins de quatre occasions face-à-face et du déchet aussi dans les transmissions.

Slimani (7/10) : Toujours aussi généreux, il a beaucoup travaillé pour les autres et n'a pas eu tellement de centres millimétrés pour mettre sa tête, mis à par sur son but.

Belfodil : Une entrée contrastée. Toujours très technique mais sa lenteur le pénalise face à une équipe bien regroupée.

Chenihi : Une bonne entrée sans plus.

Abeid : Pour ses débuts, il a trouvé le poteau sur une frappe enroulée.

FAF : Réunion Raouraoua-présidents de clubs de Ligue 1 et 2

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua a tenu hier à Alger une réunion d'évaluation de la saison 2014-2015 avec les présidents de clubs de la Ligue 1 professionnelle.

Cette réunion intervient deux semaines après le baisser de rideau de la Ligue 1 qui a vu l'ES Sétif décrocher son 7e titre de champion devant le MO Béjaia, révélation de la saison.

Cette photo vaut 5,2 millions d'euros



BAPTISÉ "Phantom", le cliché de Peter Lik devient le plus cher du monde.

Un couloir de lumière qui transperce un canyon. Cette photo en noir et blanc prise par Peter Lyk est devenue la photo la plus chère du monde cette semaine.
Un collectionneur anonyme s'est acquitté de la somme de 5,2 millions d'euros pour acheter ce cliché baptisé "Phantom". L'ancien record était détenu par Andreas Gursky et sa photo "Rhein II" pour 4,3 millions de dollars (voir ci-dessous).
Peter Lyk, un photographe australien, a préféré cacher le lieu où a été prise cette photo. Pour certains observateurs, il s'agit d'Antelope Canyon (Arizona, Etats-Unis). Mystère...

DES CHAMPIGNONS HALLUCINOGÈNES À BUCKINGHAM PALACE



Des champignons hallucinogènes poussent dans les jardins de la reine Elizabeth II à Buckingham Palace, a découvert une émission de télévision diffusée pour Noël, faisant vendredi les délice de la presse britannique.
C'est Alan Titchmarsh, un jardinier présentateur qui, en préparant une émission pour ITV, a découvert un amanite tue-mouches (Amanita muscaria) dans les jardins privés de la reine. Le champignon, reconnaissable entre tous avec son chapeau rouge truffé de points blancs, possède de puissantes propriétés hallucinogènes. "Est-ce-qu'il est comestible? ", demande dans le reportage le présentateur au professeur Mick Crawley, un spécialiste de la question qui l'accompagne sur le tournage. "Ca dépend ce que vous entendez par là, répond celui-ci. Dans certaines cultures, il est consommé pour ses vertus hallucinogènes. Mais cela peut aussi rendre très malade. Dans le temps, on avait coutume de le faire ingurgiter à l'idiot du village dont on buvait ensuite l'urine. Cela permettait de ressentir les effets sans souffrir des désagréments"... Un porte-parole de Buckingham Palace a confirmé la présence du champignon dans les jardins mais s'est empressé d'ajouter qu'il n'était pas utilisé dans les cuisines du Palais. "Il y a plusieurs centaines d'espèces de champignons dans les jardins du Palais dont un petit nombre d'amanites tue-mouches, qui ont poussé naturellement", a-t-il précisé.

Un animateur brésilien prend feu en direct

L'EMISSION brésilienne "Programa do Ratinho" a vécu mardi un accident en direct. Sans conséquence grave.
"Programa do Ratinho" est une institution de la chaîne brésilienne SBT. Depuis 1991, elle a été à de nombreuses reprises modifiée sans changer de présentateur, Carlos Roberto Massa, dit "Ratinho". Ce talk-show qui mêle actualité, musique, humour et sketchs, a vécu un incident mardi dernier.
L'animateur Luis Ricardo, connu des téléspectateurs brésiliens pour avoir incarné un clown pendant des années, s'est lancé dans un numéro de cirque en se muant en cracheur de feu. Sa démonstration a viré au drame, lorsque le liquide inflammable lui a coulé sur le menton. Le visage enflammé, il a quitté le plateau sous le regard incrédule des autres participants et du public.
Plus de peur que de mal selon des informations publiées par SBT. Luis Ricardo est dans un état stable et se porte bien.



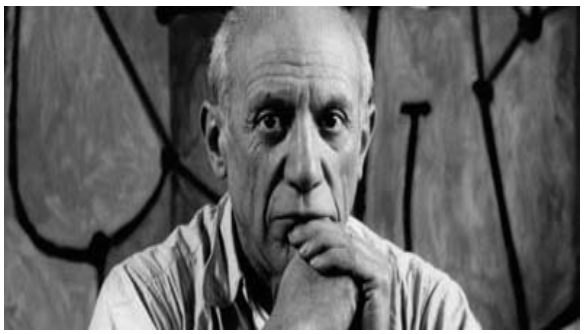
LYON : ILS SAUTENT EN PARACHUTE DEPUIS LA TOUR INCITY



Des amateurs de base jump auraient sauté du haut de la Tour Incity le 25 octobre dernier. Ces adeptes de sensations fortes auraient remis ça le 3 novembre.
[Plusieurs base-jumpers ont fait un saut en parachute depuis la tour Incity qui culmine à 200 mètres. Ils ont fait le grand saut. Certains voient des ovnis dans le ciel, mais ce sont une autre espèce que les habitants du quartier de la Part-Dieu ont vu atterrir près de chez eux il y a quelques jours. Et apparemment les 'extraterrestres' viennent rendre visite aux Lyonnais le samedi de préférence. Le 25 octobre dernier, une habitante du quartier des Halles aurait aperçu un objet volant à quelques mètres de son immeuble selon le Progrès.
Cette retraitée immortalise ce moment surréaliste survenu vers 7 heures du matin. Et découvre, qu'il s'agit en réalité d'un parachutiste, en plein atterrissage à quelques mètres des Halles de Lyon. Au total, trois parachutistes se seraient posés sur l'esplanade rose située vers le cours Lafayette. Les amateurs de sensations fortes seraient des pros du "base jump", un sport extrême qui consiste à sauter en parachute depuis des immeubles, ponts ou falaises. Armés de leur parachute monovoile, les "base- jumpers" peuvent atteindre 250km/h. Ames sensibles s'abstenir.

Le saviez-vous

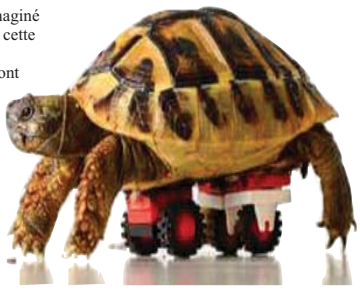
LE PREMIER MOT QUE PABLO PICASSO A PRONONCÉ ÉTAIT « CRAYON » !



De l'âge de sept ans, Pablo Picasso a reçu une formation artistique formelle de son père dans le dessin de la figure et la peinture à l'huile.
En effet, dès son jeune âge, Picasso a montré une passion et un don pour la peinture. Selon sa mère, ses premiers mots furent piz, piz, un raccourcissement de lápiz, le mot espagnol pour « crayon ».

IL CONSTRUIT UN FAUTEUIL ROULANT EN LEGO POUR CETTE TORTUE HANDICAPÉE

CE VÉTÉRINAIRE allemand a imaginé une chaise roulante en Lego pour cette tortue handicapée immobilisée.
Ce sont les jouets de son fils qui ont inspiré le vétérinaire Carsten Plischke, installé à Bielefeld, en Allemagne. Une idée ingénieuse était en effet indispensable pour venir en aide à cette petite tortue grecque, incapable de marcher. Grâce à quelques Legos, le docteur est parvenu à lui improviser un fauteuil roulant sur mesure.
L'animal baptisé Blade souffre en effet d'une maladie métabolique des os qui la rend trop faible pour porter sa propre carapace. "Ses os étaient comme du caoutchouc et sa musculature avait nettement diminué", précise le vétérinaire à Cnet.com. Son propriétaire, Iris Pleste, l'a amenée directement à la clinique quand il s'est aperçu qu'elle était aussi peu active.
Briques et roulettes ont alors été disposées sous la face inférieure de la carapace de Blade, avec une colle spéciale. L'idée consistait à lui construire un petit skate, de manière à ce qu'elle puisse se déplacer en utilisant ses jambes pour la direction et l'élan. "Pour les personnes il y a des béquilles, des déambulateurs ou des prothèses, mais pas pour les animaux", a déclaré le Dr Plischke. Difficile en effet de...



Facebook débranche Microsoft Bing de son réseau social

Désormais, Facebook Search n'intégrera plus de liens vers des sites extérieurs, pour ne montrer plus que des contenus internes. Plus d'un milliard de recherches seraient effectués sur le site tous les jours.

Graph Search, le nouveau moteur de recherche de Facebook, a créé un petit dégât collatéral… chez Microsoft. Depuis quelque jours, le réseau social a mis à jour cet outil - disponible pour l'instant que sur la version américaine - avec l'objectif d'aider les utilisateurs à retrouver plus facilement les messages publiés par leurs amis. Mais ce changement en a créé un autre: ils n'ont plus accès aux liens fournis par Bing, comme vient de le révéler Reuters.
En effet, suite à un accord entre Facebook et Microsoft, le moteur de recherche Bing fournissait jusqu'alors une partie des résultats de recherche sur Facebook Search, et notamment des liens vers des sites extérieures. Cette stratégie fait désormais partie du passé. « Nous ne montrons pas de résultats de recherche vers le web, car nous voulons avant tout aider les utilisateurs à trouver ce qui est partagé au sein de Facebook », explique un porte-parole à Reuters, en précisant: « Nous continuons d'avoir un excellent partenariat avec Microsoft dans beaucoup d'autres domaines ».

Facebook considère la recherche comme une importante zone de croissance. Les utilisateurs du réseau social feraient déjà plus d'un milliard de recherches par jour. Pourquoi les envoyer ailleurs, alors qu'ils pourraient très bien trouver ce qu'ils cherchent dans les très nombreux messages postés sur Facebook? En juillet dernier, Marc Zuckerberg a expliqué que son réseau social comptait plus de mille milliards de messages. « C'est plus large que n'importe quel autre corpus documentaire », a-t-il souligné. Aux yeux du dirigeant, Facebook est en train de remplacer le web, en quelque sorte. Espérons qu'il a tort.

ADOBE RACHÈTE LA BANQUE D'IMAGES FOTOLIA POUR 800 MILLIONS DE DOLLARS

EN PUBLIANT ses résultats financiers, l'éditeur Adobe a annoncé avoir racheté la banque d'images Fotolia pour 800 millions de dollars afin de renforcer ses outils d'édition graphique.
Les souscriptions à Creative Cloud se vendent bien et ce sont elles qui tirent les revenus de l'éditeur Adobe vers le haut. Le spécialiste des outils de manipulations graphiques a affiché des revenus nets de 1,073 million de dollars au quatrième trimestre de son année fiscale, une période sur laquelle elle a enregistré 644 000 nouvelles souscriptions. Sur l'année entière, la société enregistre un revenu de 4,4147 millions de dollars et a ajouté plus de 2 millions de nouvelles souscriptions pour un total de 3,454 millions de membres à Creative Cloud. Adobe annonce également vouloir renforcer ses outils - Photoshop, Illustrator - en rachetant la banque d'images Fotolia. Cette acquisition est effectuée à 800 millions de dollars.
Pour Adobe il s'agit non seulement de diversifier ses revenus, mais également de proposer une offre complémentaire à ses produits et, potentiellement, d'élargir sa base d'utilisateurs.
Fondé en 2004 et disponible dans 23 pays, le service Fotolia revendique 5 millions de membres lesquels ont accès à plus de 34 millions d'images. Celles-ci sont commercialisées à l'unité pour 74 centimes ou via des abonnements facturés entre 25 et 800 euros. En mai 2010, la société Fotolia fut rachetée une première fois par le fond d'investissement Kohlberg Kravis Robert pour 150 millions de dollars. Adobe explique qu'une fois ce rachat finalisé, Fotolia continuera d'être accessible à tous.

Google Maps intègre le guidage par file sur les autoroutes françaises

QUELQUES MOIS après avoir offert ce service pour les autoroutes américaines, Google propose de guider les automobilistes avec précision sur les autoroutes de six pays européens. Google Maps se rapproche de plus en plus des GPS payants. Le géant américain vient en effet d'annoncer ce 12 décembre 2014 l'intégration d'une nouvelle fonction dans son service de cartographie : le guidage par file. Cette fonction existait déjà depuis le mois de mai pour aider les conducteurs sur les autoroutes américaines. Cette fois, ce sont les autoroutes de six pays européens qui sont concernées : la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Espagne et l'Italie. Pour l'utiliser, il suffit d'indiquer une adresse de départ et le lieu où l'on souhaite se rendre et de se mettre en mode Navigation. A chaque fois qu'un changement de direction se présente, le guidage vocal indique la file à suivre pour continuer son chemin. Comme un traditionnel GPS TomTom ou Garmin.
Google n'est toutefois pas le seul à avoir intégré cette fonction à son service de cartographie. Here, développé par Nokia, propose aussi ce guidage par file.



FORD SYNC 3, SYSTÈME D'INFOTAINMENT CONNECTÉ, ABANDONNE MICROSOFT AUTO POUR QNX



CONFIRMANT une information qui datait du début de l'année, la plate-forme connectée Ford Sync 3 fait désormais l'impasse sur la plate-forme de Microsoft pour se tourner vers celle de QNX.
C'est avec Microsoft et son environnement Windows embarqué que le constructeur Ford a exploré le domaine des systèmes de navigation et infotainment à bord des véhicules mais cette collaboration vient de prendre fin avec le nouveau système Ford Sync 3 qui vient d'être dévoilé...et tourne sous QNX, autre spécialiste des plates-formes connectées pour l'automobile et détenu par le canadien BlackBerry. Cette évolution avait été anticipée en début d'année, sur fond de problèmes de stabilité et d'ergonomie et elle se concrétise avec la migration de la plate-forme Microsoft Auto vers un système QNX associé à un processeur Texas Instruments.
La plate-forme Ford Sync 3 a été pensée pour coller aux standards des interfaces pour smartphones et tablettes, avec de la réactivité et la possibilité de revenir facilement vers l'écran d'accueil sans risquer de se perdre dans l'arborescence.

Au Canada, la police pourra prochainement fouiller dans les smartphones



SUITE À UN ARRÊT RENDU ce jeudi, la police canadienne est désormais autorisée à fouiller dans le contenu du smartphone d'un suspect dans certaines conditions.
La Cour suprême du Canada vient ainsi de rendre un arrêté qui permet aux forces de l'ordre de fouiller le contenu du téléphone mobile d'un suspect dans le cadre d'une arrestation, sous certaines conditions.
marteau justice logo Il est reconnu que " la fouille d'un téléphone cellulaire est susceptible de constituer une atteinte à la vie privée beaucoup plus grave que la fouille normale accessoire à l'arrestation " indique la Cour Suprême qui estime que " Les fouilles de téléphone cellulaire répondent aussi à des considérations d'urgence, ce qui justifie l'élargissement du pouvoir de fouille accessoire à l'arrestation."
Pour faire concorder cet arrêt avec l'article 8 de la Charte canadienne des droits et libertés qui annonce que " chacun a droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives", ces fouilles de smartphone sont sujettes à un encadrement précis détaillé ainsi :
*L'arrestation du suspect doit être légale
*La fouille doit être véritablement accessoire à l'arrestation, c'est-à-dire qu'elle doit être nécessaire pour "réaliser efficacement les objectifs d'application de la loi", qui consiste notamment à découvrir ou conserver des éléments de preuve
la nature et l'étendue de la fouille doivent être adaptées à son objectif, ce qui signifie que "généralement, seuls les courriels, photos et messages textes récents, ainsi que le registre des appels, pourront être examinés"
les policiers doivent prendre des notes détaillées de ce qu'ils ont examiné sur l'appareil et de la façon dont ils l'ont fait.
La décision de justice intervient au lendemain de l'affaire kevin Fearon au cours de laquelle, des policiers ont fouillé dans le smartphone d'un suspect et découvert un message accompagné d'une photo laissant entendre une implication directe dans le braquage d'une bijouterie.
Pendant le procès, une minorité de juges s'est prononcé en défaveur de la prise en considération des éléments du smartphone comme une preuve à considérer dans le dossier : " Un téléphone cellulaire ne saurait être traité comme n'importe quel autre élément de preuve matériel trouvé sur une personne arrêtée et fouillée accessoirement à l'arrestation."
"Les citoyens ont des attentes élevées en matière de respect de leur vie privée en ce qui concerne leurs appareils numériques parce que ces appareils stockent d'immenses quantités de données, tiennent les dossiers de façon très méticuleuse, conservent des fichiers et des données, même après que les utilisateurs croient les avoir détruits, rendent inutiles les limites de temps et d'espace intrinsèques aux fouilles accessoires à une arrestation et peuvent continuer de générer des éléments de preuve même après leur saisie."
Dans ce cas précis, une partie des juges indiquaient que la fouille du smartphone ne correspondait pas à un caractère d'urgence.

Questions ? Réponses !

DON D'ORGANES, DON DE CORPS À LA SCIENCE, QUELLES DIFFÉRENCES ?



Le don d'organe : pour sauver une autre personne

Toute personne en situation de mort cérébrale est un donneur d'organes potentiel, quel que soit son âge et ses conditions de santé. La famille est consultée pour savoir quelle décision prendre et quel était l'avis du donneur vis-à-vis du don d'organes. Les donneurs décédés peuvent servir aux greffes de rein, foie, cœur, cornée, etc., un même donneur pouvant servir à réaliser plusieurs greffes. En France, le don d'organes est anonyme et gratuit. Cependant, si la famille du donneur le souhaite, elle peut demander à l'équipe médicale de lui indiquer quels organes ont été prélevés et si les greffes auxquelles ils ont contribué ont été réussies. L'anonymat permet aux receveurs de se détacher psychologiquement de leur greffon, même s'ils pensent souvent au donneur.

Don du corps à la science : pour servir l'enseignement

Donner son corps à la science relève d'une démarche bien différente. Le don de corps sert aux établissements d'enseignement et de recherche et non à la greffe d'organes. Seuls les adultes peuvent faire don de leur corps à la science en faisant une démarche auprès de la faculté de médecine la plus proche de leur domicile.

Du gaz hilarant pour traiter la dépression

Le gaz hilarant pourrait être utilisé comme médicament afin de traiter la dépression sévère de patients qui ne répondent pas à d'autres thérapies. C'est le résultat d'une étude pilote prometteuse portant sur 20 patients.



Environ un tiers des patients dépressifs ne répondent pas aux traitements existants, d'où la nécessité de développer des thérapies plus efficaces. Certains antagonistes des récepteurs NMDA comme la kétamine représentent une piste pour trouver des antidépresseurs qui agissent rapidement chez ces sujets. L'oxyde nitreux (ou protoxyde d'azote), aussi appelé « gaz hilarant », dont la formule chimique est N2O, est lui aussi un antagoniste de récepteur NMDA. Des chercheurs se sont demandé si cet anesthésiant pouvait être intéressant pour traiter ces dépressions résistant aux protocoles habituels.

Cette étude pilote a été menée à la Washington University School of Medicine à St-Louis. Vingt patients avec une dépression résistante ont participé. Pendant 1 h, ils ont dû inhaler soit un mélange de 50 % d'oxygène et 50 % d'oxyde nitreux (mix utilisé chez les dentistes), soit un mélange placebo de 50 % d'oxygène et 50 % d'azote (les deux principaux gaz de l'atmosphère). Les symptômes des patients (tristesse, sentiment de culpabilité, pensées suicidaires, anxiété et insomnie) ont été évalués 2 h après le traitement, puis le lendemain. L'étude s'est faite en double aveugle. Les résultats paraissent en ligne dans la revue Biological Psychiatry.

Avec le gaz hilarant, quatre patients (20 %) ont répondu au traitement, trois (15%) étaient en rémission et aucun n'a eu d'aggravation de ses symptômes. En revanche, avec le placebo, un seul patient a répondu au traitement, aucun n'a été en rémission et un patient a eu des symptômes pires le lendemain. Les effets antidépresseurs du gaz hilarant se maintenaient 24 h et, chez certains patients, une semaine.

Un effet antidépresseur rapide aux effets secondaires limités

Les effets secondaires du gaz hilarant sont limités, les plus courants étant des nausées et vomissements. Ici, il n'y a pas eu d'effets secondaires graves, tous ont été de courte durée et de sévérité légère à modérée. Les auteurs estiment que le rapport bénéfice/risque est acceptable.

Cette étude montre donc que l'oxyde nitreux a des effets rapides chez les patients puisque les symptômes dépressifs se sont améliorés significativement 2 h et 24 h après l'inhalation : « Lorsqu'ils ont reçu l'oxyde nitreux, de nombreux patients ont rapporté une amélioration rapide et significative » explique Charles Conway, auteur de cette étude. « La plupart des patients qui ont eu une amélioration ont dit qu'ils se sont senti mieux seulement 2 h après le traitement avec l'oxyde nitreux. »

L'effet est donc bien plus rapide que les traitements oraux habituellement prescrits. Avec des antidépresseurs classiques comme le Prozac et d'autres inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (SSRI), les patients doivent généralement attendre des jours ou des semaines avant de savoir si leur traitement agit. Les effets des thérapies cognitives nécessitent souvent des semaines sinon des mois.

Le gaz hilarant pourrait donc être particulièrement intéressant pour traiter rapidement des patients à risque suicidaire ou en attendant l'effet des thérapies conventionnelles.

Attention aux "exoterres mirages"

Faudra-t-il revoir à la baisse le nombre d'exoterres de la Voie lactée ? Selon les travaux de deux exobiologistes, il semblerait qu'un certain nombre d'exoplanètes en orbite dans la zone d'habitabilité des naines rouges de notre Galaxie puissent être prises à tort pour des jumelles de la Terre, contenant de l'eau liquide avec des formes de vie productrices d'oxygène à leur surface.

Nous somme raisonnablement sûrs depuis quelques années qu'il existe des milliards de superterres dans la zone d'habitabilité à l'intérieur de la Voie lactée. Les conditions pour l'apparition et l'évolution de molécules carbonées complexes semblent aussi largement répandues dans notre Galaxie. Les découvertes se sont donc multipliées donnant plus de poids à ce dont on se doute depuis des dizaines d'années, à savoir que des formes de vie devraient émerger aussi facilement et inévitablement dans l'univers que les étoiles et les planètes.

Mais qui dit formes de vie n'implique pas forcément civilisations technologiques avancées. Pourtant, étant donné l'âge de la Voie lactée, il serait étonnant qu'une multitude de telles civilisations ne soient pas apparues et n'aient pas laissé leurs empreintes au moins dans la banlieue stellaire proche de leur berceau. Dit autrement, et en ayant à l'esprit le roman d'Arthur Clarke et le fameux paradoxe de Fermi, pourquoi n'avons-nous pas déjà découvert un monolithe noir sur la Lune ?



Des exoterres sans océans autour des naines rouges

Des réponses partielles sont peut-être en train d'émerger, même si elles sont plutôt décevantes pour les chercheurs engagés dans le programme Seti. Il a ainsi été récemment avancé que les sursauts gamma ont joué le rôle d'un frein très sérieux pour l'apparition et surtout l'évolution de la vie dans les premiers milliards d'année de l'existence du cosmos observable. Voilà maintenant qu'un article déposé sur arxiv par deux astrobiologistes de l'université de Washington, Rodrigo Luger et Rory Barnes, vient à nouveau de questionner l'habitabilité des exoplanètes rocheuses autour des naines rouges de type M. Rappelons que ces étoiles constituent la majorité des astres autour desquels doivent se trouver des superterres habitables dans la Galaxie.

On se pose des questions depuis longtemps à leur sujet. En effet, dans leur jeunesse, la vie des naines rouges est très agitée, avec des colères terribles, produisant des flots de rayons X et ultraviolets pouvant endommager les formes vivantes que nous connaissons. S'y ajoutent des tempêtes avec des vents stellaires magnétisés qui peuvent éroder une atmosphère planétaire. Il n'est donc nullement évident que les naines rouges, au moins pendant une certaine période de leur existence, soient des environnements favorables à l'apparition et à l'évolution de la vie.

Dans leur article, les deux chercheurs donnent des raisons supplémentaires d'avoir des doutes à ce sujet. Pire, ils remettent même en question une stratégie de recherche de biosignatures qui semblait solide, celle consistant à mesurer la quantité d'O2 dans l'atmosphère d'une exoplanète. Les simulations numériques qu'ils ont réalisées font penser que, du fait de leur faible masse, les naines rouges se forment par effondrement gravitationnel pendant un temps bien supérieur à celui d'une naine jaune comme le Soleil. Le processus prendrait des centaines de millions d'années alors que des planètes naîtraient dans leur orbite en dix millions d'années environ.

Les naines rouges resteraient donc pendant une longue durée au stade de protoétoile et surtout au stade de la pré-séquence principale en tirant leur énergie uniquement de l'effondrement gravitationnel. Ce genre d'astre est particulièrement lumineux, plus que lors de la séquence principale avec l'allumage des réactions thermonucléaires. Il en résulte que la température de surface des superterres qui se trouveront finalement dans la zone d'habitabilité sont initialement très élevées, de sorte que leur atmosphère doit subir un fort processus d'érosion et qu'elles perdent aussi beaucoup d'eau.

Les abeilles, témoins du bon état de notre environnement, disparaissent massivement

Les abeilles, piliers de la pollinisation et donc de la présence des fleurs, fruits et légumes, disparaissent massivement dans de nombreuses régions du monde, laissant perplexes les scientifiques qui ne manquent toutefois pas d'arguments puisés notamment dans la pression insoutenable des activités humaines sur l'environnement.

Depuis le milieu des années 80, l'apiculture est confrontée à un affaiblissement et une surmortalité marquée des colonies d'abeilles d'origine multifactorielle.

C'est en France, en 1994 que les apiculteurs se sont alarmés : durant l'été, de nombreuses abeilles ne revenaient plus dans les ruches, laissant derrière elles la reine et quelques jeunes... Les abeilles étaient retrouvées mortes sur le sol, en petits groupes ou volaient désorientées devant la ruche avec des comportements alimentaires anormaux.

Depuis, l'état de la filière apicole française est désastreux : en 2012, par rapport à 2004, le nombre d'apiculteurs a baissé de 40 %, le nombre de ruches de 20 % et la production de 28 %, selon l'Audit économique de la filière apicole française, commandité en 2011 par FranceAgriMer. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, rien qu'en France, les taux de mortalités observés sur les colonies se sont fortement accrus. Les mortalités hivernales moyennes sont supérieures à 20 % et il est fréquent que les taux de pertes annuelles dépassent les 30 %.

Ce phénomène s'est ensuite propagé à d'autres pays européens et notamment aux Etats-Unis où à l'automne 2006, les abeilles ont commencé à disparaître de manière inquiétante avec plus de la moitié des états touchés et des pertes de population comprises entre 30 % et 90 %. Le "syndrome d'effondrement des colonies" ("colony collapse disorder" ou CCD) était né.

Malheureusement, loin de rester localisées, ces mortalités massives ne cessent de s'intensifier dans de nombreux pays : Grande-Bretagne, Belgique, Italie, Allemagne, Suisse, Espagne, Grèce, Pologne, Pays-Bas, Canada... depuis le début des années 2000. Là aussi, certaines colonies d'abeilles perdent jusqu'à 90% de leurs population...

Par exemple, en Italie, de nombreuses ruches sont restées désespérément vides selon Rancesco Panella, président du Syndicat des apiculteurs professionnels italiens, du jamais vu... En Grande-Bretagne, le plus important apiculteur a perdu plus de la moitié de ses ruches, sans qu'une confirmation du phénomène n'ait été donnée pour l'ensemble du pays.

Dans de nombreuses régions du monde, les populations d'abeilles sont en fort déclin, avec des variabilités suivant les années. Si il est encore difficile aucun dispositif n'est aujourd'hui mais la tendance est structurelle et inquiétante depuis quelques années.

Des conséquences lourdes pour la reproduction des plantes à fleurs

Les conséquences sont désastreuses pour la pollinisation[1] qui permet, depuis des millions d'années, d'assurer la reproduction de 70 à 80 % des plantes à fleurs dans le monde. Par ailleurs, plus de 70 % des cultures, dont presque tous les fruitiers, légumes, oléagineux et protéagineux, épices, café et cacao, soit 35 % du tonnage de ce que nous mangeons, dépendent fortement ou totalement d'une pollinisation animale.

Un service dont la valeur économique est estimée à 153 milliards d'euros par l'INRA, soit 9,5 % en valeur de l'ensemble de la production alimentaire mondiale !



Cette dépendance existe pour la production de fruits (tomates, courges, arbres fruitiers...) et pour la production de graines (carottes, oignons...)[2].

Les fameux aliments conseillés par tous les nutritionnistes... D'ailleurs, dans certaines régions du monde comme au Sichuan (Chine), la disparition d'insectes pollinisateurs oblige les agriculteurs à polliniser manuellement, tous les insectes pollinisateurs ayant été décimés par les pesticides...

Rien qu'en Europe, plus de 200 travaux de recherche s'intéressent à la santé des abeilles, ce qui illustre la difficulté à isoler un facteur prépondérant et déterminant.

Les différentes causes de la disparition des abeilles

Les chercheurs et les apiculteurs avancent de nombreuses hypothèses car aucune cause principale n'a encore été clairement identifiée, ce qui laisse perplexe les spécialistes sur la question. Toutes les pressions sur l'écosystème et la santé des abeilles sont passées en revue : OGM, ondes électromagnétiques, pesticides, pollutions, changement climatique, raréfaction des fleurs, virus, maladies, parasites, champignons...

Depuis l'antiquité l'Homme a domestiqué les abeilles pour en récolter le précieux miel mais depuis quelques années, les sources de dégradation de leur environnement et les atteintes à leur santé sont telles qu'il pourrait s'agir d'une combinaison de facteurs qui surpassent la capacité de résistance des abeilles. Dans un article du journal Le Monde du 29 août 2007, M. Neumann, du Centre agroscope Liebefeld-Posieux (Berne, Suisse), explique ainsi : "on peut supporter séparément une maladie, une mauvaise alimentation, un empoisonnement aux pesticides, mais quand tous les facteurs se conjuguent, il arrive un moment où la limite de résistance est atteinte".

Fin novembre 2013, l'Anses faisait le point sur l'état de santé des abeilles et indiquait effectivement que "divers facteurs peuvent agir sur la santé des abeilles, seuls ou en association, -maladies infectieuses et parasitaires, stress lié aux changements des ressources alimentaires, produits phytopharmaceutiques, conditions climatiques,- et sont désormais reconnus par la communauté scientifique."

Or l'abeille est un excellent témoin de la qualité de l'environnement dans lequel elle évolue...

Les parasites

Des parasites comme le champignon unicellulaire Nosema ceranae ou l'acarien Varroa destructor sont des causes majeures de l'affaiblissement des colonies.

Les maladies

Comme nous, les abeilles peuvent être affectés par des virus. Le virus de la paralysie chronique des abeilles (CBPV : Chronic Bee Paralysis Virus) fait ainsi d'importants dégâts dans les colonies dont la défense immunitaire est insuffisante (en raison principalement du manque de ressource disponible dans l'environnement). Surnommée « la maladie noire » par les apiculteurs et les scientifiques, cette pathologie virale affaiblit considérablement les ruches et ne laisse que peu d'espoir de récolte de miel sur les colonies affectées. Très contagieux, ce virus peut décimer des colonies entières et mettre ainsi en péril l'équilibre économique de nombreuses exploitations apicoles.

"Le Nosema ceranae est un autre facteur clé expliquant le mauvais état de santé général des colonies. Dépourvus de moyens de traitement vétérinaire efficaces, les apiculteurs sont aujourd'hui démunis face au Nosema ceranae et aux autres virus létaux comme le CBPV", indique le Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Les champs électromagnétiques

Quelques études montrent un lien entre les ondes électromagnétiques et la perturbation des abeilles, les téléphones portables et les multiples antennes relais, les lignes à haute tension pourraient donc participer au déclin des abeilles.

Baisse de la ressource alimentaire

Axel Decourtye, chef de projets à l'Association de coordination technique agricole (ACTA) a indiqué[3] qu'en zones de grandes cultures, une conséquence directe de l'intensification et des pratiques agricoles actuelles est la diminution, la disparition ou l'irrégularité dans le temps et dans l'espace des zones constituant les ressources alimentaires des abeilles. Ainsi, la quantité de pollen et de nectar récoltée par l'abeille domestique varie fortement au cours du temps dans ces agro-systèmes.

Par exemple, dans un paysage agricole céréalier, les colonies connaissent des pics de récolte de nectars durant la floraison des cultures oléagineuses, colza et tournesol. Cette très forte dépendance des abeilles domestiques et de l'apiculture envers les cultures oléagineuses, ainsi que la récolte significative du pollen de maïs, induit un risque d'intoxication lié aux pesticides employés par les cultivateurs.

Une publication scientifique de 2015 confirme à nouveau le rôle prépondérant du facteur alimentaire dans l'homéostasie de la ruche. "Le manque de ressources en pollen et en nectar dans l'environnement font partie des facteurs qui poussent les jeunes abeilles à sortir de la ruche de manière prématurée pour aller butiner. Conséquence : c'est toute l'organisation sociale à l'intérieur de la colonie d'abeilles qui se trouve ainsi bouleversée ce qui conduit aux mortalités rapportées par les apiculteurs dans les ruchers (...) Ce phénomène est amplifié par l'absence d'une ressource continue, minimum ; jachères apicoles, haies, bandes enherbées, prairies, chemins agricoles, espaces verts, les sources potentielles de pollen et de nectar sont pourtant nombreuses." précise le Réseau Biodiversité pour les Abeilles.

Les OGM

Les OGM jouent également un rôle néfaste parce qu'ils contiennent des insecticides. Bien qu'ils soient dédiés à la lutte contre les papillons, les mites et les coléoptères, ils ont certains effets néfastes sur les abeilles. Cependant, en Europe, il y a encore peu de champs cultivés avec des OGM, par rapport aux Etats-Unis, au Brésil ou à l'Inde, mais cela ne pourrait pas durer...

Le changement climatique

Le climat, plus instable et moins prévisible avec les changements climatiques en cours, affecte également les abeilles notamment avec les extrêmes météorologiques de plus en plus fréquents.

Les autres insectes pollinisateurs sont également en voie de disparition

Enfin, les autres pollinisateurs sont également affectés par ce phénomène : "on a toutes les raisons de penser que quand l'abeille domestique a des soucis, c'est pire pour les espèces sauvages, car la colonie a un effet protecteur", explique Bernard Vaissière directeur du laboratoire de pollinisation entomophile à l'INRA d'Avignon.

En Europe, un groupe de travail européen sur la prévention des mortalités d'abeilles a été mis en place, coordonné par le centre Agroscope Liebefeld-Posieux qui estimait fin août 2007 que le phénomène devenait plus fréquent, et qu'il prenait "des proportions plus importantes".

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avre experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم : 098/م ت ش ع/م ت ع م ج/2015

وصل استلام التصريح بتعديل القانون الأساسي للجمعية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 2015/02/23 استلام مذكرة تعديل المادة 04 من القانون الأساسي للجمعية المحلية المسماة :
نادي كرة القدم للإناث بلدية أقبو
المعتمدة تحت رقم : 098 بتاريخ : 2010/05/31
المقيمة بـ : المركب الرياضي أقبو
يترأسها السيد (ة) : مرابط عمر
وذلك بموجب الجمعية العامة الغير عادية المنعقدة بتاريخ 2015/02/14 وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

Réf:065/15

VEILLEE

Bientôt **40 jours** depuis que tu es partie **ma très chère sœur Nouria**, tu t'es éteinte lentement entourée de tes sœurs ton unique **frère Mohamed tes enfants et tes neveux et nièces,** nous te pleurons tous les jours le mois de ramadhan arrive et tu ne sera pas la pour nous appeler pour te faire la chorba Bida

Oh mon dieu que cela va être très très dur, mes amies mes proches je vous demande d'avoir une pensée pour ma chère sœur.

Allah Yarahmek ya khti Laaziza, ta sœur laaziz Hassiba Akli

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم : 098/م ت ش ع/م ت ع م ج/2015

وصل استلام التصريح بتغيير إسم الجمعية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 2014/04/03 استلام مذكرة التعديلات بتاريخ 2015/05/27 الواردة في القانون الأساسي الخاص بالجمعية المسماة نادي كرة القدم للإناث بلدية أقبو المتعلق بتغيير اسم الجمعية ليكون على النحو التالي :
نادي كرة القدم أقبو
المعتمدة تحت رقم : 098 بتاريخ : 2010/05/31
المقيمة بـ : المركب الرياضي أقبو
يترأسها السيد (ة) : مرابط عمر
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

Réf:064/15

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Vend

Vend matériel de coiffure esthétique dame, 2 postes de travail, 2 fauteuils, tabouret

Tél : (0556)40.29.93

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

PENSEE



Triste fut le 11 juin 2005 quand tu nous as quitté à jamais pour un monde meilleur notre très cher et regretté

LEMDANI ABDELKADER

Le jour de ton départ restera gravé éternellement dans nos cœurs et nos mémoires
Tu étais un père beau père et grand père exceptionnel, tendre et généreux. Tes enfants et petits enfants demandent a tous ceux et celles qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.
Puisse le dieu le tout puissant t'accueillir en son vaste paradis.
Repose en paix « tendre père ».

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Djaffar Et Aouatef

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

ACHAT

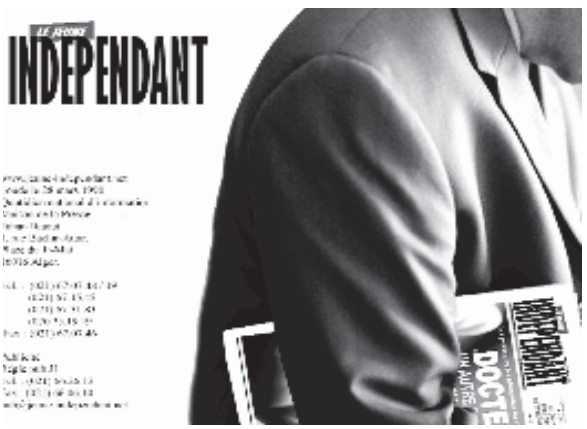
Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

ON PEUT DEVENIR ALLERGIQUE À N'IMPORTE QUEL ÂGE



Si 90% des allergies se déclarent au cours de l'enfance, de plus en plus d'allergies se déclenchent sur le tard, passé 40-50 ans, et même chez les seniors !

Et comme ces personnes n'ont jamais souffert d'allergies avant de, soudainement, en déclencher une, elles tardent souvent à consulter. Autre évolution, l'apparition de nouvelles «allergies croisées», c'est-à-dire causées par des allergènes de structure voisine.

BEAUTÉ, SOIGNER LA FATIGUE DES YEUX POUR AVOIR BONNE MINE !



Lorsqu'il fait froid, qu'on se sent fatigué et qu'on passe beaucoup de temps devant l'ordinateur, la fatigue des yeux peut se faire sentir…

Bien sûr, il y a la technique du masque glacé à appliquer le matin au réveil mais trop agressif de bon matin !

Alors, *comment venir à bout de ces petits tracas quotidiens avec des méthodes douces et naturelles ?*

Atténuer la fatigue des yeux :

Mettez 45 ml de maïzena dans une poêle et versez la même quantité d'eau de rose.

Mélangez le tout jusqu'à l'obtention d'une crème liquide et faites doucement chauffer jusqu'à ce que le mélange épaississe (tourner sans cesse).

Retirez ensuite le récipient du feu pour empêcher la formation de grumeaux. Ajoutez enfin 30 ml d'eau de rose (cuillerée par cuillerée) et avant qu'elle ne se fige, transvasez la crème dans de petits pots. Conservez-les au frigo. Appliquez-la sur le contour de l'œil et des paupières avant le coucher.

Atténuer les poches sous les yeux :

Appliquez des rondelles de pommes de terre crue en cataplasme.

Atténuer les yeux cernés :

Diluez 1 cuillère à café de miel pur dans 1/2 verre d'eau minérale tiède. Puis, trempez 2 cotons dans cette préparation et posez-les sur vos yeux fermés durant 6 minutes.

UN CORPS FERME ET TONIQUE SANS EFFORTS !

Alternez chaud et froid sous la douche !



Avis aux plus courageuses : il est conseillé d'alterner eau chaude et eau froide sous la douche pour retrouver une peau ferme... La différence de température stimule la microcirculation. Or, "une bonne circulation sanguine améliore l'irrigation des tissus cutanés, ce qui tonifie", explique le Dr Laverdet, dermatologue. Par ailleurs, l'eau froide resserre les pores, donc raffermit la peau.

Zone concernée : Le visage et le corps.

Pratique : Au quotidien si possible.

Misez sur les protéines

Adoptez une alimentation équilibrée, riche en fruits et légumes donc en vitamines A, E, B5 et C. Ces nutriment sont dotés de propriétés antioxydantes qui régénèrent et protègent la peau. N'oubliez pas non plus les viandes, le poisson ou les oeufs. "Leurs protéines agissent directement sur les tissus de soutien", explique le Dr Laverdet, dermatologue.

Zones concernées : Le visage et le corps.

En pratique : Cinq fruits et légumes par jour et des protéines à tous les repas !

Les compléments alimentaires

Certains compléments alimentaires peuvent aider à retrouver des tissus fermes et toniques. "Onagre, huile de bourrache et germe de blé sont des acides gras linoléniques qui contribuent au processus de fabrication de la membrane cellulaire. Ils aident la peau à retrouver son élasticité", explique le Dr Arnal, médecin phytothérapeute.

Zones concernées : Le visage et le corps

En pratique : Vous pouvez alterner les cures de différents compléments alimentaires ci-dessus. La posologie est de 2 capsules par jour dans un grand verre d'eau.

Le massage

"L'une des choses les plus importantes pour garder ou retrouver une peau ferme, c'est de stimuler la circulation sanguine, notamment par le massage", explique le Dr Laverdet, dermatologue.

Zones concernées : Le visage et le corps

En pratique : Les massage en institut peuvent être efficaces. Mais l'automassage, praticable au quotidien, donne d'excellents résultats. Attention, massez toujours du bas vers le haut. Des chevilles aux genoux, des genoux aux cuisses, des poignets aux coudes...

Les tissus actifs sont-ils efficaces ?

Il existe deux types de textiles actifs. Selon les fabricants, le premier libère des micro-capsules contenant des principes actifs qui, sous l'effet de la chaleur corporelle, se diffusent sur la peau pour la raffermir. Quant au second, il stimulerait la circulation grâce à son tissage. Mais, d'après le Pr J.P Marty des laboratoires de dermopharmacologie et cosmétologie (faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry), l'efficacité de ces produits n'est pas prouvée. Pire, elle "serait purement marketing".

Zone concernée : Le corps.

Pratique : Selon les fabricants, ces textiles doivent être portés quotidiennement, au moins 8 h à 12 h durant plusieurs semaines...

… EN FINIR AVEC LES POINTS NOIRS…



Mélangez deux cuillères à soupe d'argile à deux cuillères à soupe de lait. Ajoutez vingt gouttes d'huile d'argan. Laissez poser le masque 20 minutes, rincez ensuite à l'eau tiède. Faites le plein de vitamines, mixez un abricot sec avec un peu d'eau bouillante.

Laissez refroidir puis posez la «purée» pendant 15 minutes. Rincez ensuite à l'eau de rose (en pharmacie), c'est top pour apaiser et régénérer la peau fatiguée !

Les boissons qui aident à digérer

Une tisane de menthe, verveine ou anis contre les ballonnements



La tisane de menthe poivrée est riche en acides phénoliques et en flavonoïdes réputés pour leurs propriétés antispasmodiques. Elle active la digestion, calme les ballonnements, les flatulences et soulage les irritations intestinales. La tisane de verveine odorante ou verveine citronnée "regorge de flavonoïdes et d'acides-phénols qui ont pour action d'apaiser les crampes et les douleurs digestives" explique Marie Millet. Enfin, la tisane d'anis vert contient une molécule (E-anéthol) qui stimule la digestion et facilite l'expulsion des gaz intestinaux.

Quantité : 1 tasse (1 sachet ou 3 cuillères à café de plantes par tasse) après chaque repas pendant 3 à 4 jours.

Une tasse de thé vert pour détoxifier

Le thé vert est un excellent drainant parce qu'il favorise la diurèse (élimination rénale). Il permet ainsi de lutter contre la rétention d'eau et les toxines (dues à l'abus de protéines) accumulées pendant les repas de fêtes.

Quantité : 1 tasse après chaque repas pendant 1 semaine.

En revanche : "Les autres thés, notamment le thé noir le plus utilisé en France, sont acides et peuvent entraîner une acidité gastrique sur les estomacs fragiles. Cela se traduit notamment par des ballonnements, une digestion difficile, des nausées et des brûlures d'estomac"

De l'eau gazeuse contre les lourdeurs d'estomac

Les repas gras et copieux font augmenter la production de sucs gastriques acides, entraînant des maux d'estomac. Les bicarbonates contenus dans les eaux minérales gazeuses neutralisent cette acidité excessive et limitent les sensations de pesanteur gastrique et de mauvaise digestion. Ils ont aussi un effet accélérateur sur la vidange gastrique.

Quantité : "Après un repas trop lourd, on peut en boire 3 verres dans les heures qui suivent. Si l'eau est trop riche en sodium*, limitez-vous à 2 verres"

Brick Tunisienne



Ingrédients :

- paquet de feuille de brick
- 1 pomme de terre
- 1 botte de persil
- la moitié d'un oignon
- 1 boite de thon
- 2 œufs
- huile
- sel, poivre

Préparation :

Peler les pommes de terre, les couper en petits cubes et les faire frire dans une poêle.

Hacher le persil et l'oignon, mettre dans une casserole et faire frire un peu sans huile.

Mélanger la pomme de terre, l'oignon et le persil dans un bol, ajouter les oeufs, le thon, le sel et le poivre. Faire chauffer la poêle et mettre de l'huile.

Pendant ce temps aligner une plaque à pâtisserie l'une après l'autre et le mettre directement dans la poêle. Fry deux parties récemment. servir chaud.

kebab à la tunisienne



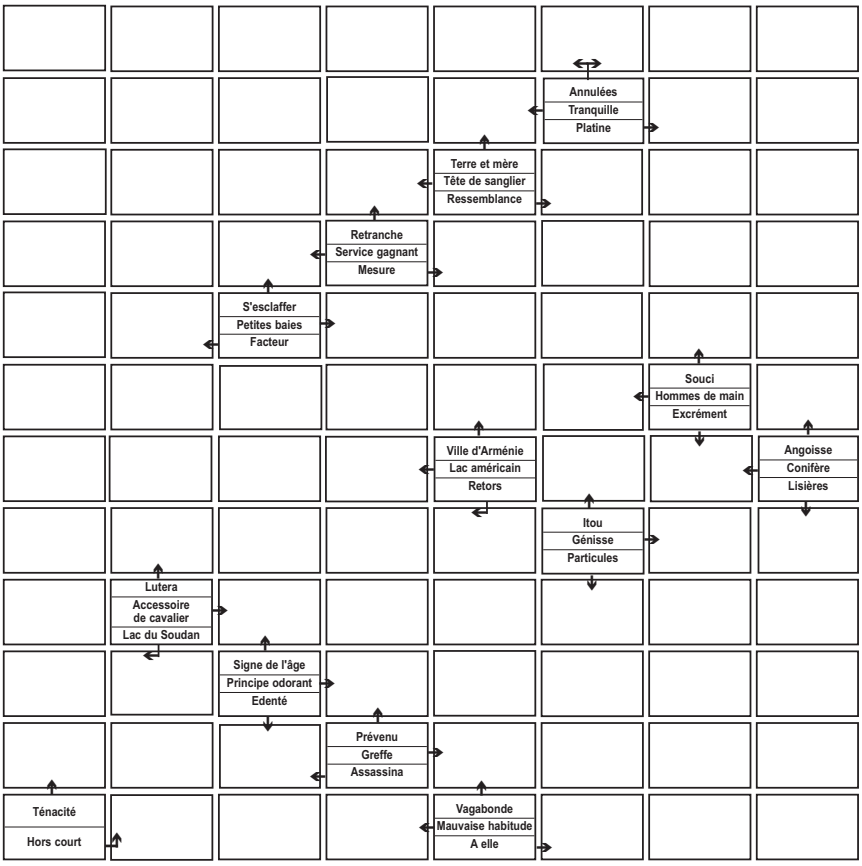
Ingrédients :

- 8 à 10 morceaux choisis de viande d'agneau
- de l'huile d'olive
- des pistils de safran
- sel et poivre
- un bottillon de persil plat
- des oignons
- quartiers de citrons et piment de Cayenne pour décorer.

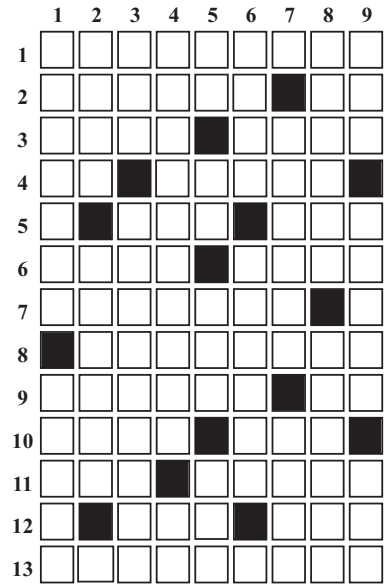
Préparation :

Laver la viande ,assaisonner et faire revenir dans l'huile d'olive. Couvrir d'un ou deux verres d'eau et laisser cuire jusqu'à tendreté. Rectifier le sel, dresser dans un plat de service, parsemer de persil et d'oignon hachés, décorer de quartiers de citron et de piments de Cayenne confits.Servir chaud , de préférence avec du pain arabe.

Mots fléchés n° 1822



Mots croisés 9/13 n° 1822



HORIZONTALEMENT

1. Lottes de mer - 2. Animal très doux - Poussé en avant - 3. Il prélève les impôts - Retour de son - 4. Substance précieuse - Arbore - 5. Bas - Elle a sa charte - 6. Prince du désert - Trop mûr - 7. Donc très propre - 8. De l'esprit - 9. Autoritaire - Pour montrer - 10. Entêtés - Dans l'air du temps - 11. Celle d'Aral est un lac - Popularité - 12. Pronom personnel - Beau volatile - 13. Stupéfié.

VERTICALEMENT

1. Ridiculiser - Danse exotique - 2. Influer - Bienfaiteur - 3. Les premiers - Réciproquement - 4. Accrocs - Charpente - 5. Il rayonna sur le Nil - Sujet de conversation -Métro français - Ville du Brésil - 6. Grossier - Enfantin - 7. Protéger - Sans foi ni loi - 8. Dirige - Consentement mutuel - 9. Exsude - Qui sert - Il ramène le muget.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1821

Horizontalement

- CLAMSER
FAUX - URI
INSANE - V
LOT - USEE

ATRES - GE
NEES - GO -
DRESSE - J
R - SAINTE

ES - IRAIT
UTE - ESTE
SAVON - RE
ER - PETES

Verticalement

- FILANDREUSE
CANOTER - STAR
LUSTREES - EV -
AXA - ESSAI - OP

M - NUS - SIRENE
SUES - GENAS - T
ER - EGO - TITRE
RIVEE - JETEES

SOLUTION N° 1821

HORIZONTALEMENT

STANDARDS
TRUIE - ERE
RI - EBENES
IMPRIMES -
PEU - LISSE
T - NUEE - ES
EPIS - THES
AI - APTE - E
SET - RENDU

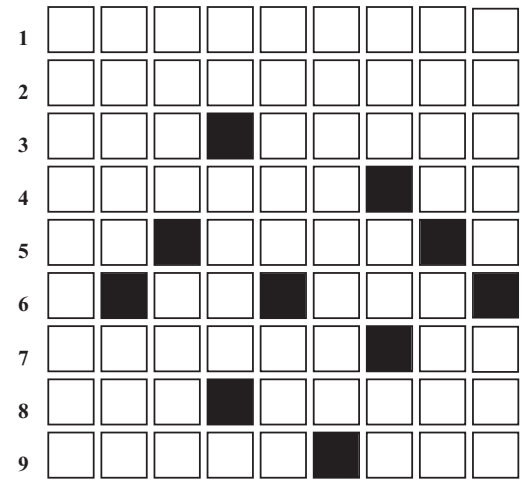
ERIGE - NUL
URTICAIRE
SORTIS - CE
ETE - SALIS

VERTICALEMENT

STRIPTEASEUSE
TRIME - PIER-
ROT
AU - PUNI -
TITRE

NIER - USA -
GIT -
DEBILE - PRECIS
A - EMIETTE -
ASA
RENES - HENNI
- L
DRESSEE -
DURCI
SES - ESSEULEES

Mots croisés 9/9 n° 1822



HORIZONTALEMENT

1. Livrer bataille - 2. Se fatiguer à force de crier (S') - 3. Fleuve égyptien - Tuer - 4. Foulard de soie - Note de musique - 5. Privatif - Ville d'Italie - 6. Papillon sur le pare-brise - Levant - 7. Poisson vorace - Dieu du Nil - 8. Quart chaud - Tentative - 9. Capitale des Hauts Plateaux - Balle de service.

VERTICALEMENT

1. Ils ont un rang déterminé - 2. Drogue - Amérindien - 3. Amorphes - Disposé - 4. Avalé - Substance de végétaux - 5. Tribune d'église - Vieux voilier - 6. Transformées - 7. Puissant explosif - Il bat le roi - 8. Crier sous bois - Peur d'acteur - 9. Déambuler - S'entend après coup.

SOLUTION N° 1821

HORIZONTALEMENT

TREPANANT
ROTIS - IOS
AN - LIVREE
IDYLLES - T
N - SAAR - AS
AM - GITANE
NOTER - MI -
TUA - ETAME
ESSE - ERES

VERTICALEMENT

TRAINANTE
ROND - MOUS
ET - YS - TAS
PILLAGE - E
ASILAIRE -
N - VERT - TE
AIRS - AMAR
NOE - ANIME
TSETSE - ES

SODUKU 151

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

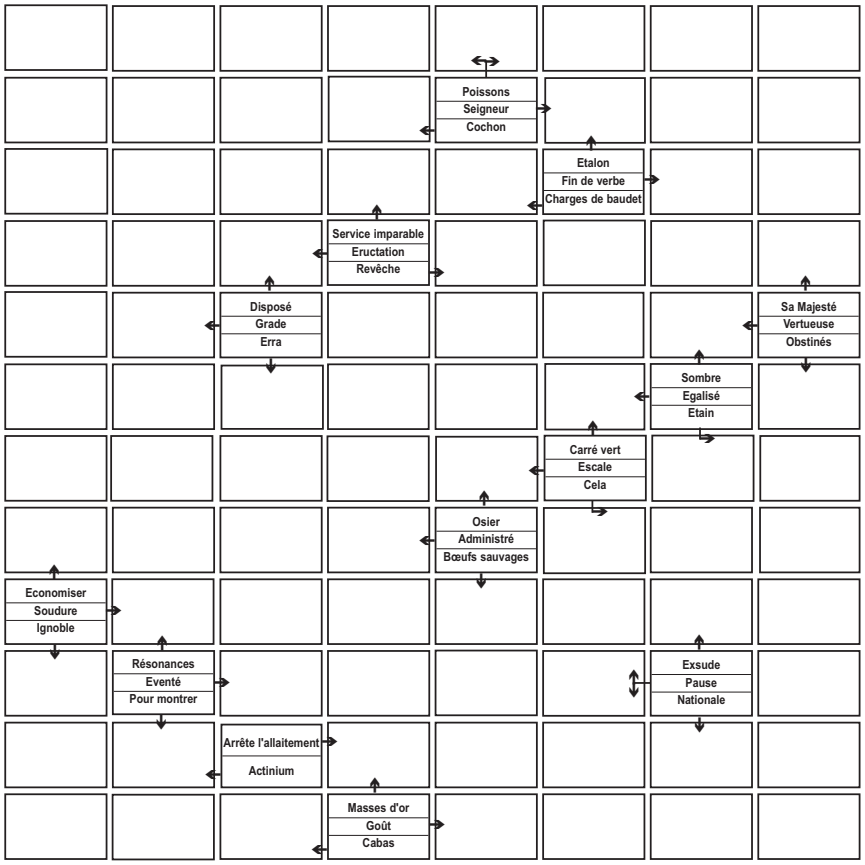
8			4				3	
	7		5			8	6	
1				8		4		
		8			4		5	2
		6	9		7			
9	4					1		
		1		2				
	5	4	6		3			8
	8				5	6		9



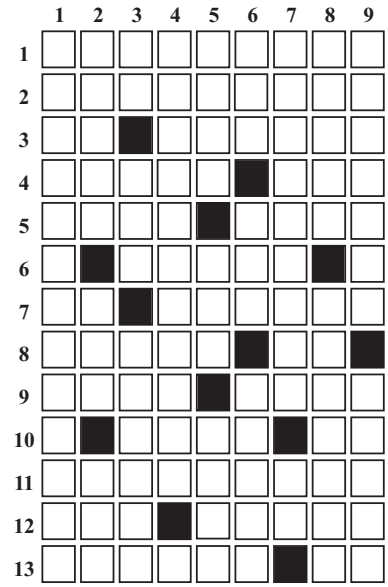
SOLUTIONS

3	9	5	4	2	1	7	8	6
2	7	4	6	9	8	5	3	1
8	6	1	7	5	3	4	2	9
7	2	3	1	6	4	8	9	5
9	1	8	3	7	5	2	6	4
5	4	6	2	8	9	1	7	3
1	5	2	9	3	7	6	4	8
6	8	9	5	4	2	3	1	7
4	3	7	8	1	6	9	5	2

Mots fléchés n° 1700



Mots croisés 9/13 n° 1700



HORIZONTALEMENT

1. Truchement - 2. Sols carrelés - 3. Cœur isolé - Suis à la trace - 4. Soirée mondaine - Gros gibier - 5. Fut agréable - Capital - 6. Faisceau de menu bois - 7. Liséré - Plante à floraison printanière - 8. Dessin lavé - Aperçu - 9. Devise européenne - Elle est parfois sucrée - 10. Il n'a ni dieu ni maître - Compris - 11. Corps des évêques - 12. Sans culture - Désastre - 13. Damée - Terre antique.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Relatif au tarin - Sueur - Sentit mauvais - 3. Ecran familier - Pour respirer - Exactes - 4. Renommées - 5. Fit entendre - Type banal - Aigre - 6. Possessif - Chance - Avant de vaisseau - 7. Divinatoire - Lettre et nombre - 8. Masse de bois - Cheval de course - 9. Substance - Changée.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1699

Horizontalement

ABJECTES
BRAS - RUA
RIS - OIES
EMETTE - S
GAREE - VE
EDAM - LIE
SE - EMUS -
- SIROTER
A - DIT - RU
GUET - CAS
IR - EPRIS
REG - AISE

Verticalement

ABREGES - AGIR
BRIMADES - URE
JASERA - IDE - G
ES - TEMERITE -
C - OTE - MOT - PA
TRIE - LUT - CRI
EUE - VISERAIS
SASSEE - RUSSE

SOLUTION N° 1699

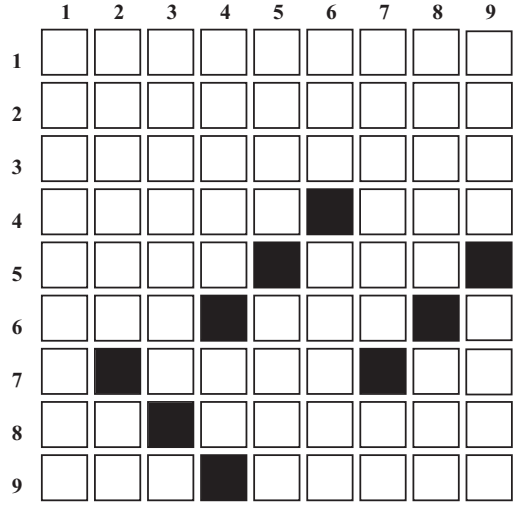
HORIZONTALEMENT

FELICITER
OVIN - REVA
REMODELER
T - OUI - ENE
ENGINS - ET
MUE - GERME
EPROUVEE -
NI - BEIGNE
TETE - T - TI
- DARD - RSF
ASTAIRE - F
B - ENTENTE
SERT - REEL

VERTICALEMENT

FORTEMENT -
ABS
EVE - NUPIEDS
- E
LIMOGER -
TATER
INOUI - OBE-
RANT
C - DINGUE - DIT
IRE - SEVIT - RER
TELE - REG -
RENE
EVENEMENTS
- TE
RARETE - EIFFEL

Mots croisés 9/9 n° 1700



HORIZONTALEMENT

1. Réconcilié - 2. Appareil pour enlever les poils - 3. Escarmouches - 4. Grand-mère - Brame - 5. Père d'Iule - Possessif - 6. Ecrivain américain - Tout va bien - 7. Assassiner - La rumeur - 8. Jeu chinois - Ponctue - 9. Souci du figaro - Trop employées.

VERTICALEMENT

1. Agencé autrement - 2. Nivelé - Terme musical - 3. Substance colorée de la peau - 4. Blessure - Traditions - 5. Qui ne court pas les rues - Quittance - 6. Enleva - Pesas le contenant - 7. Arbres - Apparu - 8. Sifflées - Poème - 9. Anneau de cordage - Précédent les autres.

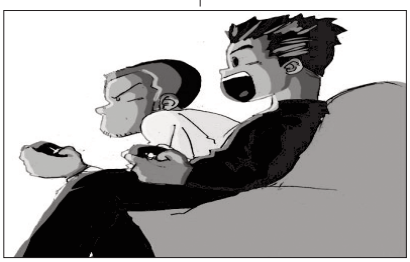
SOLUTION N°1699

HORIZONTALEMENT

APUREMENT
VASE - INES
AN - PIETRE
NICOL - OIT
TERREAU - S
CRET - GREE
O - PETREL -
USE - PERES
RASAIS - ET

VERTICALEMENT

AVANTCOUR
PANIER - SA
US - CREPES
REPORTE - A
E - ILE - TPI
MIE - AGRES
ENTOURER -
NERI - ELEE
TSETSE - ST



soduku 130

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			1		3		5	
				8			4	
3	8			9				2
		8		5	2		6	
7						4		
	5		7	1		2		
5				2			3	6
	1			7				
	9		3		8			

SOLUTIONS

5	1	7	2	6	8	3	4	9
9	6	8	5	3	4	7	2	1
4	2	3	7	1	9	5	8	6
6	7	5	8	2	3	9	1	4
1	8	4	6	9	7	2	3	5
3	9	9	1	4	5	6	7	8
8	5	6	4	7	2	1	9	3
7	3	1	9	8	6	4	5	2
2	4	9	3	5	1	8	6	7

LE JEUNE INDÉPENDANT

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



Lisez INDÉPENDANT Sur : www.kioscom.com

TF1

19.55 : Esprits criminels

Série avec Joe Mantegna, Shemar Moore…

Toute l'équipe se rend dans le Texas pour enquêter sur les meurtres de prostituées. Il semble que le ou les tueurs aient eu des mobiles religieux pour commettre leurs méfaits. Forcés de mener leurs investigations sous le regard de la police locale, les agents fédéraux ont quelques difficultés à recueillir les informations nécessaires. Les prostituées, encore en vie et pouvant témoigner, semblent contraintes au silence.



FRANCE 2

19.56 : Suspect n°1 New York

Série avec : Maria Bello, Brian F O'Byrne…

Un enfant de 3 ans est retrouvé mort dans les toilettes de l'école qu'il fréquentait. L'autopsie de la légiste révèle que sa lésion cérébrale n'a pas été provoquée par un accident mais qu'il s'agit d'un meurtre. L'enfant, qui détestait sa maîtresse, était connu pour être hyperactif mais ses parents refusaient qu'ils suivent un traitement.



FRANCE 3

19.50 : Ségolène Royal, la femme qui n'était pas un homme

SOCIÉTÉ - France (2015) - 1 saison

Redevenue ministre en 2014 avec l'arrivée de Manuel Valls à Matignon, Ségolène Royal est sans conteste l'un des personnages les plus importants de l'Etat. Après avoir connu sept ans de malheurs entre 2007 et 2014, l'ancienne candidate à la présidence de la République se retrouve au premier plan. Cette fille de militaire a fait preuve d'une étonnante résistance aux épreuves. Gérard Miller a voulu savoir ce qui avait bien pu la rendre aussi obstinée et atypique.



CANAL+

21.30 : Spécial investigation

Culture Infos
Au mois de juin, Emmaüs fête traditionnellement l'action de ses Compagnons et ouvre ses portes aux amateurs de meubles de récupération, vendus à moindres frais. Le mouvement créé par l'Abbé Pierre à l'hiver 1954 reste une action importante pour les Français. Pour autant, certains pensent que les principes fondateurs d'accueil de tous les exclus et de préparation à la réinsertion ne sont plus autant respectés et pensent que l'association est devenue au fil du temps une entreprise avec ses exigences commerciales. La journaliste a enquêté sept mois durant au sein du mouvement.



M6

19.55 : L'amour est dans le pré - Episode

TÉLÉRÉALITÉ

Thierry, du Vaucluse, rencontre six prétendantes. Jacky, éleveur de porcs en Mayenne, réussira-t-il à surmonter son stress face aux neuf jeunes femmes qu'il a remarquées à la lecture de ses courriers ? Claude, le doyen, propriétaire d'une pension pour chevaux dans le Val-d'Oise, a convié huit personnes. Cyrille, à la tête d'une exploitation en Lorraine, reçoit ses prétendantes sans avoir regardé les photos ! Quant à Jean-Baptiste, éleveur dans le Tarn, il attend deux de ses soupirantes avec impatience. A l'issue de ces rendez-vous, deux élues viendront les rejoindre à la ferme.



TV5MONDE

21.00 : La maison des Bories

DRAME - Français (1970) - 1h30

La famille Durras vit en Provence dans une bastide appellée «La Maison des Bories». Julien, le père, un géologue réputé, a instauré dans la maisonnée une ambiance lourde et austère. Un jour, Karl-Stephane, un jeune et séduisant étudiant allemand, arrive aux Bories pour traduire les œuvres de Julien.



HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:17	12:29	16:21	19:53	21:34
CONSTANTINE	03:25	12:34	16:25	19:57	21:36
ALGER	03:37	12:48	16:40	20:12	21:52
OUARGLA	03:52	12:39	16:19	19:50	21:20
CHLEF	03:47	12:55	16:45	20:17	21:56
MOSTAGANEM	03:53	13:00	16:50	20:21	22:00
ORAN	03:58	13:03	16:52	20:24	22:01

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5198 - LUNDI 27 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max.	min.
Alger	23°	18°
Oran	26°	17°
Constantine	27°	13°
Ouargla	45°	24°

MAIGRE MENU POUR UN GRENIER DE CULTURE

Du gharnati marocain animé par Bahaa Ronda et c'est tout !

Au rythme de noubas andalouses, la seule troupe sous la direction d'Amine Doubi, déléguée par le royaume chérifien a animé la soirée inaugurale de la semaine culturelle du Maroc, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe».

Une semaine qui se limitera à en croire les manifestations annoncées à une exposition-photos sur les « Portes des casbahs ksour du Sud «, avant l'animation après-demain par un jeune chanteur, Ahmed Chawki de son nom, de la soirée de clôture. Un récital de poèmes a été toutefois donné plus tôt par deux poètes Mohamed Bechkar et Nabil Mounsir.

Un bien maigre menu que le chef de la délégation incombe au temps mais surtout au choix fait par le ministère marocain de la Culture de « mettre le paquet en 2016 lors des Journées culturelles marocaines prévues dans plusieurs villes «. Selon M. El-Hassen Neffali, son pays a opté pour un concert andalou avec la chanteuse Bahaa Ronda et sa troupe de Rabat en raison, dira-t-il de la proximité du genre avec le gharnati et le malouf constantinois ; une expo-photos pour faire connaître un tant soit peu le patrimoine marocain au public algérien ; et, enfin, le passage lors de la soirée de clôture d'un jeune de la nouvelle génération «



DR

Il était tout de même utile d'oser un petit tour à la salle d'exposition où une vingtaines de photos accrochées sur trois façades devraient au moins renseigner sur quelque aspects de la vie des habitants des régions sud du Maroc.

Ainsi, on apprendra par le «guide marocain» que cette initiative vise à consacrer des aspects majeurs du patrimoine culturel rural des zones sahariennes du Maroc. Il s'agit, selon le représentant du royaume, des portes des kasbahs, des ksour et des igoudars (greniers collectifs) qui constituent des chefs d'œuvres de l'architecture vernaculaire et des éléments saillants de la culture matérielle et immatérielle amazighe des régions sud du royaume.

Ainsi, il nous précisera que les greniers collectifs connus en tamazight sous le nom d'igoudar, sont des entrepôts fortifiés occupant souvent le sommet des montagnes, et les falaises dominant les vallées et les villages. La plupart du temps dotés d'une seule porte, ces greniers servent d'entrepôts de biens pour toute le village (récoltes agricoles, fruits secs, bijoux) ou encore quelques fois des bassins sont aménagés à l'intérieur des ces greniers pour la récolte des eaux pluviales en prévision des saisons arides

Pour les kasbahs et les ksour, notre interlocuteur nous dira que les premiers cités sont des demeures forteresses érigées dans les milieux stratégiques, et les seconds sont des agglomérations rurales qui prennent la forme de villages fortifiés, souvent entourés d'enceinte flanquées de tours et percées d'une à trois portes.

Amine B.

ELLE S'ÉTALERA SUR TROIS JOURS À BÉJAÏA

La police lance une campagne de collecte de sang

UNE CAMPAGNE de collecte de sang sera lancée par la sûreté de wilaya dès aujourd'hui. Elle s'étalera sur trois jours et touchera toutes les sûretés de daïra et urbaines de la wilaya. Cette campagne est la 3e du genre depuis le début de l'année. Elle sera réalisée, en collaboration avec la Direction de la santé, sous le slogan «Sauver une vie est notre préoccupation». La campagne touchera aussi la police des frontières marines et terrestres, le centre de repos familial de la police, les unités républicaines 216 et 202 de Oued Ghir et Aokas, la brigade mobile de la police judiciaire d'Adekar, etc. Le staff médical du service des activités sociales, santé et sports de la sûreté de wilaya aura la tâche de mener celle-ci. «Cette campagne a pour but de collecter un nombre important de pochettes de sang pour sauver le maximum de vies humaines», souligne la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il convient de noter que le CTS a lancé une campagne de collecte de sang en collaboration avec l'association Thifthilt d'El-Kseur, sous le slogan «Merci de m'avoir sauvé la vie». Le CTS possède un peu plus de 1 000 donneurs de sang réguliers.

Pour rappel, un homme en bonne santé peut aller jusqu'à 5 dons de sang par an et 3 fois pour une femme en bonne santé.s La wilaya de Béjaïa est classée 13e au niveau national en matière d'accidents de la route. En quatre mois, le nombre d'accidents enregistrés par la Gendarmerie nationale à Béjaïa a été de 288, lesquels ont fait 34 morts et 431 blessés. C'est dire combien est important ce genre d'opération. Enfin, ces campagnes interviennent à l'occasion de la Journée mondiale du don de sang. **N. B.**

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL SAISI SUR LE CAS DE LA MILITANTE SAHRAOUIE

Des députés appellent au soutien de Takbar Haddi

LE COORDINATEUR du groupe parlementaire pour «la paix et la liberté du peuple sahraoui «, M. Juan Josep Nuet a appelé le gouvernement espagnol à intervenir auprès du gouvernement marocain afin de résoudre la question de la citoyenne Takbar Haddi en grève de la faim pour réclamer la dépouille de son fils, a rapporté l'agence sahraouie SPS. Dans une lettre adressée au Ministre des Affaires étrangères espagnol M. José Manuel Garcia Margallo, M. Nuet a voulu attirer l'attention du gouvernement espagnol sur la situation critique que vit la militante sahraouie, appelant à ouvrir une enquête. La militante Takbar Haddi est en grève de la faim depuis le 15 mai dernier devant le consulat du Maroc à Las Palmas pour réclamer la dépouille de son fils Mohamed Lamine Hidala, assassiné le 8 février dans les territoires occupés du Sahara occidental par des colons avec la complicité des autorités marocaines. Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a demandé au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, d'intervenir d'urgence dans le cas de la citoyenne sahraouie Tekber Haddi, en grève de la faim après l'assassinat de son fils par des colons marocains à Laâyoune occupée. «Nous tenons à attirer votre attention sur l'état de santé grave de la citoyenne Tekber Heddi, la mère de la victime Mohamed-Lemine Haidalla dont les revendications sont négligées par la puissance occupante marocaine, à travers son consulat sur place», a écrit M. Abdelaziz dans une lettre transmise à Ban Ki-moon. Mme Haddi réclame la dépouille de son fils Mohamed-Lemine Haidalla, décédé à l'hôpital de la ville marocaine d'Agadir «suite à une agression odieuse dans la ville d'El Aayoun occupée du Sahara occidental, perpétré par cinq colons marocains le 3 février. « Le défunt Haidalla a été enterré à la hâte, dans des circonstances entourées de mystère et de suspicion marquée par le rejet des demandes légitimes de sa famille de faire la lumière sur les circonstances de son décès, notamment effectuer une autopsie indépendante sur la dépouille pour déterminer les causes ayant conduit à sa mort et les responsabilités», ajoute-t-il. M. Abdelaziz a également attiré l'attention de M. Ban que «ce n'est pas la première fois que l'occupant marocain recourt à une telle méthode, dont un grand nombre de Sahraouis a été victime depuis l'invasion militaire du Sahara occidental le 31 octobre 1975 «. Il a rappelé les cas des assassinats en masse, ou individuels, par incinération, par ensevelissement ou par largage depuis des aéronefs et autres méthodes barbares terribles.

K. M.

PROCÈS ENI-SONATRACH À MILAN

L'audience aura lieu le 7 juillet

LA PROCHAINE audience de procédure du procès ENI-Sonatrach aura lieu le 7 juillet prochain, à la 2e cour d'assises près le tribunal de Milan (Italie), en vue de saisir la chambre d'accusation et fixer la date de l'audience publique. C'est la seconde audience préliminaire du procès ENI-Sonatrach qui avait été décidée par la juge italienne en charge du dossier du scandale financier, Mme Alessandra. Le procès ENI-Sonatrach pour corruption et fraude fiscale, dont les audiences préliminaires s'enchaînent à Milan, fait suite à l'enquête menée par le procureur italien sur les contrats douteux obtenus durant plusieurs années en Algérie par Saipem, groupe italien de services parapétroliers appartenant à 42% au géant pétrolier ENI. Le procès ENI-Sonatrach pour corruption et fraude fiscale fait suite à l'enquête menée par le procureur italien sur les contrats douteux obtenus durant plusieurs années en Algérie par Saipem. Dans un communiqué cité par la presse italienne, les avocats de Farid Bedjaoui avaient réfuté les accusations portées contre leur client à propos des pots-de-vin dont il est accusé d'avoir versés à l'ex-ministre de l'Energie Chakib Khelil. La presse italienne avait déjà fait état d'un lien établi par les enquêteurs entre un des dirigeants de Saipem, Pietro Varone, suspendu depuis l'éclatement de cette affaire de pots-de-vin de 200 millions d'euros, et Farid Bedjaoui.

S. N.

RAMADHAN 2015

La nuit du doute fixée pour mercredi prochain

LA NUIT du doute du ramadan 2015 aura lieu mercredi 17 juin, a annoncé hier le ministère des Affaires religieuses, rapporte la radio nationale. Selon l'association Sirius le ramadhan débitera le jeudi 18 juin prochain : «La conjonction lune-soleil, du mardi 16 juin et l'âge de la lune le mercredi 17 juin, sera significative et rendra son observation (croissant) probable ce qui nous amènera à débuter le mois de ramadan le jeudi 18 juin», a précisé l'association dans un communiqué rendu public ce matin, précisant qu' «un changement de la date du 29 chaâbane de la part du ministère des Affaires religieuses pour le mardi pour l'aligner avec la majorité des pays arabes nous amènera s'il a lieu, au vu de l'impossibilité absolue d'observation de la lune mardi au coucher du soleil, à compléter le mois de chaâbane et débuter le ramadan le jeudi 18 juin de toute façon». **S. N.**